

JUSTICE

- Cour d'Alger : Ali Ghediri condamné à 6 ans de prison ferme
- Tribunal de Dar El-Beida : Ferhat Mehenni condamné à la perpétuité

LE PRÉSIDENT DU CNESE :

« Nos thématiques sont inspirées du programme du Président »

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 18 mai 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5843 - 20^e année

PLUS DE 135 KG D'OR SAISIS AU COURS DE L'OPÉRATION



Un vaste réseau de trafiquants d'or démantelé à Alger

P 16

ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

L'Algérie élue à la vice-présidence pour la région Afrique

P 2

LES PREMIERS MOTS DE BENNACER APRÈS AVOIR ÉTÉ OPÉRÉ AU GENOU :



« Je me battrais chaque jour pour revenir plus fort »

P 7

HIPPODROME EMIR ABDELKADER- ZEMMOURI CET APRÈS-MIDI À 16H00

Un quinté fort bien conçu

P 14

AHMED ATTAF AU 32^E SOMMET DE LA LIGUE ARABE À DJEDDAH

L'Algérie au service de la cause arabe

Les travaux de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, préparatoire à la 32e session du Sommet de la Ligue des États arabes, se sont ouverts hier à Djeddah en Arabie saoudite, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

LE DG DE L'AGIRE RASSURE LES CITOYENS

« L'eau sera disponible cet été »

► SALON « SIEE-POLLUTEC 2023 »

Optimiser la gestion et le traitement de l'eau



P 3

AHMED ATTAF AU 32E SOMMET DE LA LIGUE ARABE À DJEDDAH

L'Algérie au service de la cause arabe

Les travaux de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, préparatoire à la 32e session du sommet de la Ligue des Etats arabes, se sont ouverts hier à Djeddah en Arabie saoudite, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.



Après avoir prononcé une allocution à l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle, Attaf a remis la présidence du Sommet de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères à son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud. L'Algérie avait présidé la 31e session du sommet de la Ligue arabe tenue les 1er et 2 novembre 2022. La 32e session du Sommet arabe débutera demain en Arabie Saoudite, au cours de laquelle les dirigeants arabes débattront de plusieurs questions arabes et internationales d'intérêt commun. Dans son allocution, Attaf a affirmé que l'Algérie, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, a placé la réconciliation palestinienne au centre des priorités de sa présidence périodique du sommet de la Ligue arabe. Indiquant que, l'Algérie a travaillé avec constance, détermination et sincérité à servir nos projets et nos causes en concrétisant les décisions des dirigeants arabes. Saluant par ailleurs la reprise de la République syrienne à occuper son siège dans la Ligue arabe et les démarches qui ont été prises pour développer et renforcer les relations et contribuer collecti-

vement à résoudre la crise en Syrie. Également, le chef de la diplomatie algérienne a salué et soutenu les indicateurs positifs pour parvenir à une solution durable à la crise yéménite afin de concrétiser la volonté des Yéménites.

Ajoutant quant à la question palestinienne « J'ai souhaité poursuivre mon discours sur le même ton optimiste en évoquant les développements liés à la cause palestinienne, mais ce que les Palestiniens subissent du fait des pratiques d'occupation et de ses attaques systématiques à Jérusalem, en Cisjordanie et la bande de Gaza, ainsi que l'obstruction de la voie de la paix au Moyen-Orient, sont autant de questions qui nous obligent à redoubler d'efforts pour imposer le respect du droit du peuple palestinien à l'auto-détermination. Et de poursuivre : « Nous avons tenu au Sommet d'Alger à inscrire la question palestinienne au premier plan de l'action arabe commune, et nous avons affirmé son caractère central, et nous avons tous adhéré à l'Initiative de paix arabe en 2002. Y compris les Palestiniens ». Attaf a également affirmé que l'Algérie continue à travailler pour activer les décisions du sommet de novembre en coordination avec tous pour permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir plus de reconnais-

ce internationale et d'obtenir une adhésion à part entière à l'ONU. En outre, le ministre a exprimé sa préoccupation croissante face à la persistance des crises politiques et sécuritaires dans certains pays arabes qui privent nos frères de la bénédiction de la sécurité, de la stabilité et du bien-être, déclarant : « La situation au Soudan, avec ses répercussions sécuritaires et politiques, a été une source de grande préoccupation pour nous. Face à cette situation, le président Tebboune a lancé une initiative conjointe avec les Nations unies et l'Union africaine. Pour arrêter l'escalade et l'effusion de sang au Soudan ». Concernant la situation en Libye, le ministre a réaffirmé que le retour de la stabilité ne se fera que par une voie libyenne-libyenne, et nous encourageons le consensus entre le peuple libyen pour organiser des élections, mettre fin à la crise une fois pour toutes et construire un État démocratique, déclarant : « Il ne fait aucun doute qu'un effort à ce niveau nécessite de recourir à la raison, à la rationalité, à l'esprit de responsabilité, et de placer l'intérêt de la Libye au-dessus de tous les intérêts.

Pour le Liban, Attaf a appelé les frères libanais à s'entendre sur des solutions qui mettraient fin à l'impasse politique en éli-

quant aux problèmes économiques dans le pays.

ATTAF MULTIPLIE LES RENCONTRES AVEC SES HOMOLOGUES

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a rencontré, hier, son homologue de la République arabe d'Egypte, Sameh Choukri, a indiqué son département dans un communiqué. «La rencontre a permis de passer en revue les moyens de renforcer les relations algéro-egyptiennes et les perspectives de les promouvoir aux plus hauts niveaux en concrétisation de la forte volonté des dirigeants des deux pays», ajoute la même source. Les deux chefs de la diplomatie ont également évoqué «les différents dossiers régionaux d'intérêt commun» et examiné «les principaux points inscrits à l'ordre du jour des réunions ministérielles préparatoires au Sommet arabe de Djeddah». Attaf et Choukri ont convenu, au terme de leurs discussions, d'«intensifier les efforts pour insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de coopération bilatérale et de coordination sur les derniers développements enregistrés sur les plans arabe et africain».

Avant cette rencontre, le ministre des AE a eu des discussions avec son homologue tunisien, Nabil Ammar, et présidé avec son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, les travaux de la 4e session de la commission de consultations politiques algéro-saoudiennes. Un accord portant création du Haut conseil de coordination algéro-saoudien, ayant pour missions «l'intensification et l'approfondissement des contacts et de la coopération entre les deux pays», a été signé à l'occasion. Ce Haut conseil fera l'objet «d'une attention particulière et d'un suivi direct des dirigeants des deux pays», a indiqué le MAE.

Sarah O.

ALGÉRIE – ARABIE SAOUDITE

Création d'un Haut conseil de coordination

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a présidé, mardi à Djeddah, avec son homologue saoudien, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, la 4e session de la commission de consultations politiques algéro-saoudiennes, indique un communiqué du ministère. Les travaux de cette session, qui s'inscrit dans le cadre de la visite officielle d'Attaf au Royaume d'Arabie saoudite, ont porté sur les moyens et les étapes concrètes à même de poser de nouveaux jalons sur la voie du renforcement de la coopération bilatérale, ainsi que sur la concertation et la coordination concernant plusieurs questions politiques d'intérêt commun, à leur tête les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion ministérielle préparatoire au Sommet arabe, prévu demain à Djeddah, précise le communiqué. Les travaux ont notamment été sanctionnés par le renforcement du cadre structurel régissant les relations bilatérales, après la signature par les deux ministres d'un accord portant création du Haut conseil de

coordination algéro-saoudien, « qui aura pour principales missions l'intensification et l'approfondissement des contacts et de la coopération entre les deux pays, d'autant qu'il fera l'objet d'une attention particulière et d'un suivi direct des dirigeants des deux pays », ajoute la même source. Les consultations ont également permis de « souligner l'engage-

ment des deux parties à poursuivre et intensifier les efforts en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux et des investissements entre les deux pays au mieux de leurs intérêts, selon les priorités qui seront identifiées prochainement par les deux parties », poursuit le communiqué.

S.O.

PARACHÈVEMENT DU PROCESSUS DE RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

L'impératif d'activer les mécanismes de la Déclaration d'Alger

A la lumière de l'engagement et de l'attachement des deux pays à la défense des causes de la nation arabe, le prince Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saud, et le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf ont abordé l'actualité de la cause palestinienne, soulignant la nécessité d'activer les différents mécanismes adoptés par le Sommet arabe d'Alger, en novembre 2022, pour « mobiliser davantage de soutien en faveur de cette cause centrale pour la nation arabe et parachever le processus de réconciliation palestinienne ». Les deux ministres se sont en outre félicités du niveau de convergence des positions des deux pays à l'égard des développements en cours sur plusieurs questions de l'actualité.

S. O.

ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

L'Algérie élue à la vice-présidence pour la région Afrique

L'Algérie, en la personne de sa représentante permanente auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), l'ambassadeure Salima Abdelhak, a été élue, au titre de la région Afrique, au poste de vice-président de la 5e Conférence de révision du fonctionnement de la Convention sur les armes chimiques, qui se déroule du 15 au 19 mai à La Haye (Pays-Bas). L'élection de l'Algérie représente une reconnaissance de ses efforts inlassables en faveur du désarmement global et de son rôle important dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il convient de noter que l'Algérie a également assuré les fonctions de vice-président au sein du groupe de travail à composition non limitée chargé de la préparation de la 5e Conférence en question qui se tient chaque cinq ans, avec pour objectif d'évaluer le bilan et les acquis de la Convention et de concevoir une vision stratégique pour les cinq prochaines années, à la lumière des nouvelles menaces et défis en matière de sécurité sur la scène internationale. En outre, l'Algérie a participé activement à une retraite des ambassadeurs accrédités auprès de l'OIAC, où Mme Abdelhak a assuré la modération de la session sur la coopération et l'assistance internationales, dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques et l'OIAC. L'Algérie participe avec une délégation importante aux travaux de la 5e Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques qui a débuté hier à La Haye. En marge de cette conférence, le secrétariat exécutif du Comité interministériel chargé de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, et en coordination avec le secrétariat technique de l'OIAC, a organisé un événement parallèle, lundi à La Haye, intitulé : «Le renforcement des capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud». Ont assisté à la rencontre, des représentants permanents de plusieurs pays auprès de l'OIAC, des responsables de cette organisation, des diplomates et des experts de différentes nationalités. Au cours de cette rencontre, Mme Salima Abdelhak a souligné, dans son allocution d'ouverture, le rôle actif de l'Algérie et sa contribution aux activités de l'organisation en matière de renforcement des capacités, notamment au niveau régional.

M. S.

LE DG DE L'AGIRE RASSURE LES CITOYENS

« L'eau sera disponible cet été »

Invité de la Rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, hier matin, le directeur général de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), Mohamed Deramchi, a tenu, immédiatement, à rassurer sur l'approvisionnement en eau pour l'été prochain.



Mohamed Deramchi, DG de l'AGIRE

ne, ces quantités sont maîtrisées, nos systèmes hydrauliques sont bien cernés, les points noirs sont connus.

UN PLAN DANS CHAQUE WILAYA

Mohamed Deramchi souligne qu'il y a tout un plan dans chaque wilaya afin d'assurer jusqu'à septembre-octobre, une distribution de l'eau potable en comptant sur la compréhension des citoyens, pour ne pas gaspiller cette ressource, pour bien comprendre la difficulté liée à la pénurie d'eau ou bien la sécheresse. Il fait observer que cette situation est acceptée par les Algériens, comme le montre le fait que chaque foyer a investi

dans une citerne d'eau pour pouvoir subvenir à ses besoins quotidiens. Il s'agit, dit-il, d'une contribution du citoyen, qui fait en sorte que même si l'eau arrive quelques heures durant la journée, il y a un stock qui lui permet de consommer l'eau durant 24h ou 48h, tout en économisant cette quantité pour pouvoir dépasser cette période difficile. Il fait constater qu'il y a une sécheresse qui perdure, ce qui a impacté nos ressources, nos capacités hydriques, dit-il. Il a rappelé que l'Algérie a adopté la gestion intégrée de l'eau après le sommet de Rio en amendement la loi sur l'eau, en mettant des structures régionales et en amendement des lois de

finances. L'eau est gérée en Algérie à travers des régions hydrographiques, qui sont des milieux naturels, fait-il remarquer. Concernant la disponibilité des ressources, le DG de l'AGIRE relève que depuis 4 ans, les barrages qui ont une capacité entre 8 et 10 milliards de mètres-cubes n'ont pu cumuler que moins de la moitié de cette capacité, le déficit s'est accentué, fait-il constater. Le taux de remplissage des barrages est à 29%, au niveau national, ce qui signifie que des barrages sont au-dessous de 29% et d'autres aux environs de 20%. À propos de l'eau pour l'agriculture, il fait savoir qu'il faut distinguer deux catégories dans ce secteur: les périmètres irrigués (alimentés par les barrages) et les agriculteurs qui ont leurs propres forages à partir des nappes. Il évoque la part des eaux recyclées qui figurent dans le plan national de l'eau.

LA PART DU DESSALEMENT

Mohamed Deramchi aborde également le programme présidentiel de dessalement sur le littoral, d'est en ouest et sur une profondeur de 150 km. Trente et une wilayas seront concernées par ce programme, donc 1547 communes, c'est à dire de 75%

de la population les systèmes de transfert d'eau desservent 35 millions d'Algériens qui dépendent de ces grands systèmes qui équilibrent les déficits d'une région à l'autre; l'aval des stations de dessalement va terminer ce maillage. Le DG de l'AGIRE fait remarquer que les stations de dessalement sont actuellement à la charge du ministère de l'Énergie et des Mines. Avec la création de l'Agence nationale du dessalement, nouvellement créée, qui est sous la tutelle du ministère de l'Hydraulique, et il y a également l'ADE, ajoute-t-il, qui a la charge de mener les études et les travaux de réalisation de l'aval en prenant en compte tous les systèmes existants. Il rappelle que le besoin national en eau potable est estimé à 3,4 milliards de m³ (du fait de la sécheresse) qui est une quantité déjà assurée. Si l'on ajoute les 1,5 million de m³ par jour produits par les 5 stations de dessalement de l'eau de mer qui vont être lancées d'ici la fin de l'année 2024, nous allons pouvoir couvrir la totalité des besoins des citoyens en eau potable. Il estime qu'il faut agir sur la demande à travers l'incitation financière à l'économie d'eau.

M'hamed Rebah

LANCEMENT, HIER, DU SALON « SIEE-POLLUTEC 2023 »

Optimiser la gestion et le traitement de l'eau

Axé sur deux thématiques essentielles, à savoir le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées, le 18e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau « SIEE-POLLUTEC », a ouvert hier ses portes à la SAFEX, en présence du ministre de l'Hydraulique, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Un événement qui s'étalera jusqu'au 18 du mois en cours. L'occasion de mobiliser tous les acteurs publics et privés clés du secteur de l'hydraulique en Algérie, et de les mettre en relation avec les partenaires étrangers, venant de 14 pays différents. Avec une offre locale très dynamique (60% des exposants), et un programme d'exposition et de conférence complet, nul doute que cet événement économique apportera les solutions nécessaires aux visiteurs professionnels, sur tout ce qui a trait au marché de l'eau. Des concertations et mises à niveau sur les technologies et innovations récentes, les services de l'eau, l'environnement, l'assainissement, la numérisation, les études et planifications, la sensibilisation et prise de conscience sur l'importance de l'eau pour notre avenir et pour la planète, autant de domaines que les organisateurs et participants au salon tenteront de présenter au profit de l'ensemble des présents. La gestion de l'eau en Algérie s'est caractérisée par de nombreuses actions et mesures qui lui ont permis d'atteindre une gestion efficace des ressources en eau, permettant d'atteindre les objectifs de développement social et économique, et de protection des écosystèmes. Des mécanismes qui nécessiteront d'adopter une politique de modernisation, ainsi que la réhabilitation des réseaux de distribution, l'ajustement des prix de l'eau et du système de redevances, ainsi que la généralisation de mesure de consommation d'eau, et le développement des systèmes d'irrigation. Un ensemble d'actions à adop-

ter, afin d'améliorer et de rationaliser la gestion et l'utilisation de l'eau sur l'ensemble du territoire. Pour remédier au stress hydrique, l'Algérie fonde beaucoup d'espoirs sur les stations de dessalement d'eau de mer et le recyclage des eaux usées. Pour ce qui est du dessalement, le pays compte actuellement 12 stations et 13 monoblocs, dans l'attente de leur renforcement par d'autres, à l'avenir, dont la station de Corso, à Boumerdès, dont la mise en service est attendue à la fin juin 2023, en vue de la couverture des besoins de la population en eau potable à l'horizon 2030. En outre, l'Algérie a lancé en même temps 5 projets de dessalement, dont la réception est prévue d'ici les 25 prochains mois. A ce jour, l'Algérie compte près de 600 ouvrages de stockage, dont des barrages et des petites retenues d'eau, 13 systèmes de transfert des eaux, 25 stations de dessalement, des systèmes d'épuration d'une capacité de traitement d'1 milliard m³ par an, et près de 280 000 forages. L'Algérie exploite annuellement près de 11.3 milliards de m³ d'eau de différentes sources (eaux souterraines, barrages, forages, stations de dessalement, STEP), l'objectif étant d'atteindre, à l'horizon 2030, une capacité de stockage nationale des barrages de 12 mds m³. Dans ce même contexte, notons qu'en Algérie, 70% des eaux mobilisées dans le pays sont destinées à l'agriculture.

MOHAMED BAAZIZ - REPRÉSENTANT COMMERCIAL « G WATER SOLUTIONS »

« En Algérie, le taux de gaspillage d'eau est trop élevé »

Spécialisé dans le traitement des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer, « G Water solutions » propose à ses clients une large gamme de procédés d'engineering, fournit le produit nécessaire au traitement des eaux usées, ainsi que le matériel pour les stations, comme les membranes, par exemple, et des services avec de formations et d'accompagnement. Une équipe 100% algérienne, cependant, l'essen-

tiel de ce savoir-faire provient de l'étranger. « Les meilleures solutions, elles viennent de l'étranger. En Algérie, on n'est pas vraiment à jour dans ce domaine. Pour renouveler une solution, il faut beaucoup d'argent, et il faut acheter de nouveaux logiciels. C'est simple, le prix du traitement de l'eau destinée à l'homme est plus cher que le traitement de l'eau que tu vas utiliser pour l'industrie ou l'irrigation », nous explique le responsable. Acquérir le savoir-faire étant primordial afin que l'Algérie progresse dans ce secteur sensible, certes, mais cela ne servirait à rien, en raison de l'énorme gaspillage d'eau que connaît le pays. Et d'ajouter : « Ailleurs, ce secteur est développé et il y a moins de gaspillage, comme c'est le cas chez nous. L'Algérien gaspille énormément d'eau. Il faut absolument que les usines soient équipées de stations de recyclage d'eau, comme les usines de textile, où il y a beaucoup de pertes d'eau. En Asie, toutes les usines sont dotées de ce genre de station. Quand tu recycles une eau, au pire des cas, tu peux l'utiliser dans le génie-civil ». Dans son témoignage, Baaziz cite en exemple les stations de lavage automobile. « Comme les stations de lavage, c'est vraiment un gâchis de ne pas récupérer toute cette eau utilisée pour le lavage des voitures. Le propriétaire aurait tout à gagner, en réutilisant la même eau pour d'autres véhicules, même ses factures seront moins chères. C'est un gain à 100% », souligne-t-il.

« LE JAPON, UN PARTENAIRE ET UN LEADER MONDIAL DANS LE TRAITEMENT DES EAUX »

Tout en admettant qu'« En Algérie, nous n'avons pas cette culture de recyclage », notre interlocuteur reconnaît néanmoins que « c'est en cours ». « On sent bien que l'Algérie veut se développer dans ce domaine, en attendant bien-sûr l'apparition de vrais leaders, de vrais responsables. Chaque directeur doit instruire ses équipes et les orienter vers ces processus de recyclage. Tout cela exige évidemment

d'avoir des machines et du savoir-faire », dit-il d'autre part. Concernant les pays avec lesquels l'entreprise traite, le commercial dira sans hésiter qu'il s'agit du Japon. Et de poursuivre : « Nous, notre produit est japonais. C'est un partenaire développé dans ce secteur. Car contrairement à nous, qui avons une nappe phréatique immense, dans le Sud notamment, le Japon n'a pas d'eau potable, c'est de l'eau de mer dessalée. C'est peut-être ce qui explique qu'ils sont avancés par rapport à nous et beaucoup d'autres pays ». Un partenaire avec lequel l'Algérie fait affaire, mais pas uniquement dans le secteur de l'eau. En effet, selon le responsable commercial, « le Japon est aussi un partenaire important de l'Algérie dans le domaine du traitement du gaz et la construction des sites gaziers. D'une manière générale, les plus grandes affaires que nous faisons avec le Japon, c'est dans le domaine de la technologie et des énergies. La Corée aussi, c'est une puissance mondiale ». Pour ce qui est de la dynamique qui caractérise l'Algérie dans ce secteur vital, Baaziz a déclaré que « L'Algérie a diversifié ses partenaires, actuellement, le marché est ouvert. Il reste juste à négocier les prix, car il s'agit de mégaprojets. Si on développait le dessalement, on n'aurait pas besoin de toucher aux réserves souterraines, du moins, on les laisserait pour l'irrigation », note l'intervenant. Et de conclure, en exprimant l'importance pour un pays de progresser et d'accroître ses connaissances et ses infrastructures : « On a un trésor qui s'appelle l'eau, mais malheureusement on le néglige. Dans certaines régions du monde, l'eau se vend cher. Il y a des pays qui exportent et d'autres qui importent de l'eau. En Arabie saoudite, des quantités immenses d'eau transitent à travers tout le pays, via des camions. A Djeddah, il y a une station de dessalement géante, c'est des millions de mètres cubes d'eau traitées. Même eux, ce sont les Japonais qui leur ont construit leurs stations ».

Hamid Si Ahmed

PLAIDOYER DU PRÉSIDENT DU CNESE

Pour une gestion rationnelle dans tous les secteurs

Le Conseil national économique social et environnemental (CNESE), a tenu, hier à Alger, la 4ème session ordinaire de son Assemblée générale pour évaluer la situation économique sociale et environnementale qui a caractérisé l'année qui s'était écoulée, d'examiner les principaux indicateurs pour le premier trimestre de l'année 2023, de présenter les principaux développements dans des secteurs et de débattre sur les grands défis liés à la sécurité énergétique, alimentaire et hydrique, en plus de la présentation d'un rapport sur les activités accomplies par le Cnese durant l'année 2022 notamment sur la consolidation du dialogue social, la cohésion sociale et la fortification de l'investissement dans les ressources humaines.

Dans son allocution d'ouverture, le président du Cnese, le Professeur Bouchnak Khelladi Sidi Mohammed, a affirmé que la multiplication des crises sur le double plan régional et international et ses retombées sur les chaînes d'approvisionnement pour répondre aux besoins essentiels des pays à travers le monde, ainsi que la hausse des prix des produits de premières nécessités sur le marché mondial, a fait que son impact sur la situation économique et sociale de plusieurs pays, s'est fait fortement sentir aujourd'hui dans plusieurs pays notamment ceux en voie de développement. Cette situation complexe qui traverse le monde aujourd'hui, ajoute l'intervenant, exige de notre Conseil de mettre à disposition des hautes autorités des analyses précises sur la situation, et d'évaluer les dangers qui guettent les secteurs en relation avec notre spécialité en plus de



Bouchnak Khelladi Sidi Mohammed, président du Cnese

proposer des recommandations pratiques pour contribuer aux efforts des pouvoirs publics pour faire face aux retombées de la crise mondiale actuelle et à venir. Cette nouvelle session du Cnese, poursuit Bouchnak, intervient dans le cadre des efforts engagés par l'Algérie dans divers domaines, sous la gouvernance rationnelle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une économie diversifiée et pour une prise en charge réelle de la vie sociale des différentes catégories citoyennes. Elle intervient également souligne le président du Cnese dans une conjoncture marquée par la baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international en comparaison avec l'année 2022 en plus de la baisse des réserves nationales en eau en raison d'une faible pluviométrie. « Une situation qui exige de nous une prise de précaution et l'adoption de mesures adéquates pour une gestion rationnelle de cette ressource vitale pour éviter les conséquences faucheuses qui en découleront », a déclaré, dans ce cadre, le Professeur Bouchnak Khelladi Sidi Mohammed. Il a tenu, dans ce sens, à saluer la politique des pouvoirs publics qui misent sur les stations de dessalement de l'eau de mer comme

une solution durable qui contribuera grandement à l'amélioration de l'indicateur eau dans notre pays notamment avec le changement climatique, affirmant que la gestion optimale des ressources et la rationalisation de la consommation est un choix qui contribue à alléger le poids sur le trésor public et, par conséquent, permettre aux autorités de poursuivre ses efforts pour finaliser les réformes engagées par le chef de l'État dans le cadre de l'Algérie nouvelle.

À PROPOS DE LA MODERNISATION DES INSTITUTIONS

Le Professeur Bouchnak Khelladi Sidi Mohammed, a salué par ailleurs, les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres pour ce qui est de la modernisation des institutions de l'État à travers l'introduction de la numérisation et ce pour un meilleur service, assurer la transparence, la justice et le contrôle dans le cadre de la bonne gouvernance, en citant notamment le secteur des douanes, les impôts et la protection des propriétés de l'État pour faciliter et encourager l'investissement.

Il a également salué les efforts de l'État pour protéger le pouvoir d'achat des Algériens

via la lutte contre la spéculation, l'ouverture du capital banque ainsi que les autres décisions sur l'agriculture notamment comme secteur stratégique qu'il faut développer pour garantir la sécurité alimentaire dans notre pays en plus de la réduction de la facture des importations.

Sur le bilan réalisé par le Cnese durant l'année 2022, l'intervenant, a cité la tenue de plusieurs rencontres et journées d'études, qui avaient été sanctionnées par plusieurs recommandations et la remise de rapports circonstanciés aux hautes autorités ainsi que d'autres rapports issus de la dernière session du Conseil en plus d'avoir affecté plusieurs visites sur le terrain dans de nombreuses wilayas du pays ou des assises de travail ont été organisées avec les responsables régionaux. Sur le plan régional et international, l'intervenant a cité la tenue de deux rencontres –en vidéos conférences– avec le bureau de l'Union des Conseils économiques sociaux arabes. Au niveau continental, le Cnese a assisté au déroulement de la nomination du président d'un Cnes au Niger soldée par la signature de 4 accords de coopération pour une durée de 4 ans, a fait savoir l'intervenant.

Brahim O.

LE PR BOUCHNAK KHELLADI SIDI MOHAMMED :

« Nos thématiques sont inspirées du programme du Président »

« Toutes les thématiques traitées à ce jour par le Conseil s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République sur la base de ses 54 engagements et chaque commission a ses engagements à prendre en charge dans un programme qui s'étale jusqu'à 2024 car le CNESE est supposé accompagner le chef de l'État en lui transmettant les recommandations nécessaires sur les différentes préoccupations dans le cadre de ce programme », a déclaré hier le président du Conseil national économique social et environnemental, le Professeur Bouchnak Khelladi Sidi Mohammed d'un point de presse tenu hier à Alger en marge de la 4ème session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil.

Revenant à la rencontre d'hier, l'interven-

nant a indiqué qu'elle sera consacrée entre autres à la présentation et l'adoption des rapports des commissions sur notamment la société civile, la démocratie citoyenne et la numérisation qui sont, selon lui, des thèmes d'une importance capitale.

La numérisation devrait être engagée, ajoute la même source, par ordre prioritaire comme pour le système fiscal car c'est un créneau important pour l'Algérie tout comme l'organisation territoriale car c'est une opération urgente.

« L'année 2022 est et en toute franchise une année positive. Je ne dis pas que les objectifs ont été atteints à 100% mais sont atteints à grande majorité » a-t-il déclaré par ailleurs sur le bilan de l'année 2022, affirmant également que plusieurs de leurs recommandations transmises au président

de la République ont été prises en considération comme c'est le cas, précise-t-il, pour la promulgation de la loi sur contre la drogue émanant directement des recommandations du Cnese et bien d'autres notamment pour l'éducation et la question de la violence scolaire en milieu scolaire.

Sur le double plan régional et international, le président du Cnese a affirmé que le Conseil examine la question de la coopération en Afrique à travers notamment la zone de libre échange pour voir ce que l'Algérie peut apporter et ce que la zone peut apporter à l'Algérie de même pour les Brics.

À noter que cette session s'est tenue en présence des représentants de la présidence et du gouvernement et des membres du Conseil.

B. O.

LAËZIZ FAÏD À PROPOS DE LA NOUVELLE LOI SUR LES RÈGLES DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DE GESTION FINANCIÈRE

« Le texte a remédié à des insuffisances majeures »

Le ministre des Finances Laaziz Faid a fait savoir que la nouvelle loi sur les règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée mardi à l'unanimité par les membres du Conseil de la nation, vient remédier à des insuffisances majeures qui limitaient le rôle du système de comptabilité comme outil moderne de gestion des finances publiques, ajoutant qu'elle permettra d'introduire les normes comptables internationales dans le système national afin d'améliorer la performance dans la maîtrise du prévisionnel comptable, de définir la responsabilité de chaque intervenant dans le processus des entrées et des sorties d'argent, et de fournir des informations de qualité pour une meilleure gestion des dettes et de la trésorerie. Dans son rapport complémentaire, la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a expliqué que le texte de loi vise à améliorer l'efficacité dans la gestion de l'argent public à travers la bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne la qualité des opérations d'élaboration du prévisionnel comptable et l'implication de tous les intervenants au processus des entrées et sorties d'argent. La commission a appelé à accélérer la promulgation des textes d'application en vue de clarifier les procédures de comptabilité et des finances devant être suivies par les agents concernés par l'exécution du budget.

Ania Nch.

14E AG DE L'UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION À ABUJA Bouslimani s'est entretenu avec son homologue nigérian

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, s'est entretenu, hier, en marge de sa participation aux travaux de la 14ème Assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), à Abuja, avec le ministre nigérian de la Communication et de l'Économie digitale, Isa Ali Ibrahim.

L'entretien qui a eu lieu en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Nigeria, a porté sur les relations bilatérales et les perspectives de renforcer la coopération dans le domaine de la communication.

Il a été convenu également d'intensifier l'échange d'expériences entre les entreprises de presse des deux pays et d'unifier leurs positions lors des réunions multilatérales. Les deux parties ont évoqué, en outre, la numérisation, soulignant que celle-ci est devenue "incontournable et constitue une priorité, au moment où les pays africains sont confrontés à de grands défis et ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour le développement du continent". Les deux ministres ont mis l'accent, par la même occasion, sur la coopération bilatérale en matière de formation, précisant qu'à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Algérie et le Nigeria sont appelés à être toujours au-devant de la scène.

R. N.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN ALGÉRIE

Le CNDH dénonce une « immixtion éhontée »

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a dénoncé la résolution du Parlement européen sur la liberté d'expression en Algérie, la qualifiant d'immixtion éhontée dans les affaires souveraines de l'Algérie.

Selon le CNDH, cette résolution du PE constitue également une immixtion éhontée dans les affaires de la magistrature car elle cite des cas individuels de détenus en attente de jugement, ce qui en fait une carte de pression sur le magistrat. Dans un communiqué rendu public, le CNDH souligne que la pression apparaît également dans le ton menaçant enjoignant la libération de ces détenus, tout en s'adressant aux autorités algériennes en général, plaçant ainsi la décision de la libération des détenus entre les mains d'autres autorités que le pouvoir judi-



R.N.

ciaire ou incitant ces autorités à intervenir et à faire pression sur le magistrat. Le même conseil a estimé que cette résolution constituait une grave atteinte à l'indépendance du magistrat garantie et protégée en vertu de dispositions expresses de la Constitution et du Droit et une violation flagrante d'un droit fondamental des droits de l'Homme, consacré par le principe de l'indépendance du magistrat, un principe proclamé

dans la Constitution et consacré dans le texte législatif relatif à l'élection des magistrats du Conseil supérieur de la magistrature. Le CNDH a affirmé que l'Algérie œuvre à faire passer les messages de sa diplomatie à travers sa lutte infatigable pour la défense des droits des faibles de par le monde à travers des canaux de dialogue et de débat suivant des cadres organisés et des organismes officiels à l'instar du Conseil des droits

de l'Homme relevant de l'ONU. En réponse aux fake news contenues dans la résolution, le CNDH a indiqué qu'il suit avec une grande attention l'évolution de la liberté de la presse à travers la montée des espaces médiatiques, toute plateforme et tout support confondus, assurés par l'État et ses différentes institutions pour accompagner les établissements médiatiques. Le CNDH a rappelé l'attachement du président de la République à renforcer les garanties de la liberté d'expression, en témoigne sa position encourageant la liberté de la presse à l'occasion de la journée mondiale de celle-ci lorsqu'il a présidé personnellement la cérémonie d'accueil des représentants de différents médias et écouté tous les différents avis divergents et convergents, en orientant tout un chacun à adhérer au système juridique devant protéger le journaliste et les médias.

Ania Nch.

POUR UN SIÈGE NON PERMANENT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU La candidature de l'Algérie en promotion

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama a défendu la candidature de l'Algérie à occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité pour le mandat 2024-2025, en rappelant, que cette candidature «est soutenue par l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ». Il est à rappeler que l'Algérie brigue, pour la quatrième fois, un siège non permanent au Conseil de sécurité, dont le troisième mandat l'avait occupé de 2004 à 2005, après les deux mandats précédents, le premier de 1968 à 1969 et le second de 1988 à 1989. C'est lors d'une rencontre-débat organisée par la Fédération mondiale des associations pour les Nations unies, pour informer sur les démarches entreprises par le pays, en amont, pour préparer le prochain mandat, que le diplomate a fait les déclarations précitées. Dans son allocution à cette occasion, le diplomate a tenu à souligner et affirmer, «qu'il s'agisse des conflits et crises inscrits à l'ordre du jour, des questions thématiques ou des méthodes de travail du Conseil de sécurité» notre pays a-t-il poursuivi « ne ménagera aucun effort pour travailler en étroite collaboration avec tous les membres, individuellement et collectivement, pour contribuer à l'accomplissement de la noble mission de maintien de la paix internationale et la sécurité» a affirmé Amar Bendjama. Citant à ce titre, la déclaration du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, affirmant lors de son discours à la Conférence des ambassadeurs, tenu de 8 novembre 2021 que «dans la lignée de l'effort de l'Algérie de contribuer activement par des idées et des initiatives innovantes afin de renforcer le multilatéralisme, la priorité est donnée au mandat de notre pays au Conseil de sécurité...». Amar Bendjama a affirmé, à cette rencontre à l'Onu, au moment où la scène et les rapports internationaux sont marqués par l'affirmation d'un monde multipolaire que l'Algérie « contribuera aux efforts, au sein du Conseil de sécurité et au-delà, visant à rendre le dit conseil « plus crédible, responsable, cohérent, inclusif et transparent pour assurer un équilibre entre efficacité, flexibilité, adaptabilité et transparence » a-t-il précisé, et ce dans le cadre, a poursuivi l'ambassadeur Amar Bendjama « du respect des dispositions de la Charte des Nations unies et de tous les documents pertinents ». Il a plaidé, dans le sillage, pour l'élargissement de la représentation de l'Afrique au sein de l'instance internationale. Mettant en avant la grande expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et le trafic transfrontalier, le diplomate a réaffirmé, la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience, déclarant que « nous sommes toujours prêts à partager notre propre expérience dans ce domaine », a-t-il assuré.

K. B.

LUTTE ANTI-TERRORISTE

L'ANP appréhende 12 éléments en une semaine

Douze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire qui ont également découvert et détruit une casemate et deux bombes de confection artisanale durant la période allant du 10 au 16 mai en cours, a indiqué un bilan opérationnel rendu public, par le ministère de la Défense nationale. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 10 au 16 mai 2023, plusieurs

opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 12 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations, tandis qu'une (01) casemate et deux (02) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Boumerdès et Biskra", ajoute le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 40 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 208021 comprimés psychotropes". À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 902 individus et saisi 35 véhicules, 282 groupes électrogènes, 197 marteaux-piqueurs et 14

détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 13 autres individus ont été arrêtés et deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, sept (07) fusils de chasse, de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 25 tonnes, en sus de 14 quintaux de tabacs et 6.850 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 15.445 litres à Adrar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 20 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 92 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

R.N.

COUR D'ALGER

Ali Ghediri condamné à 6 ans de prison ferme

Le tribunal criminel d'appel près la Cour d'Alger a condamné, hier, Ali Ghediri, à une peine de 6 ans de prison ferme pour « participation en temps de paix à une entreprise visant à saper le moral de l'Armée nationale populaire (ANP) en vue d'attenter à la Défense nationale ». Le même tribunal a condamné Hocine Gasmi, poursuivi dans la même affaire, à une peine de 12 ans de prison ferme pour « livraison à des agents d'un Etat étranger, de renseignements et d'objets de nature à nuire à la Défense et à l'économie nationales » et « faux en écritures publiques ». Le Procureur général près le tribunal criminel d'appel avait requis 10 ans de prison ferme contre Ali Ghediri et 20 ans de prison ferme contre Hocine Gasmi. Il convient de rappeler que le tribunal criminel de première instance avait condamné l'accusé Ali Ghediri à 4 ans de prison ferme et Hocine Gasmi à une peine de 10 ans de prison ferme.

R. N.

LE TRIBUNAL DE DAR EL-BEÏDA A ÉGALEMENT CONFIRMÉ LE MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL À L'ENCONTRE DU PRÉSIDENT DU MAK

Ferhat Mehenni condamné à la perpétuité

Le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda (Alger) a condamné, mardi, par contumace, le président du mouvement terroriste « MAK », Ferhat Mehenni, à la réclusion à perpétuité et confirmé le mandat d'arrêt international émis à son encontre pour les chefs d'inculpation de constitution d'un groupe terroriste pour porter atteinte à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale. Le même tribunal a condamné contradictoirement dans la même affaire l'accusé Mahdeb Sofiane à une peine de trois ans de prison ferme. Les accusés dans cette affaire sont poursuivis également pour « utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir des actes et activités terroristes, tentative de renverser le système de gouvernance par des moyens inconstitutionnels et dénigrement du dogme de l'Islam ». Le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda avait condamné par contumace lors des précédents procès, le président du MAK, en fuite à l'étranger, à la réclusion à perpétuité dans plusieurs affaires notamment pour atteinte à l'intégrité territoriale, à la sécurité de l'État, à l'unité nationale et à la stabilité des institutions et constitution et appartenance à un groupe organisé dans l'intention de commettre des actes terroristes.

S. O.

**S
T
R
O
P
S**

LE MATCH FACE À L'UGANDA PROGRAMMÉ EN PLEINES VACANCES

Belmadi craint pour l'état de forme de ses joueurs

Comme déjà évoqué dans ces mêmes colonnes, la sélection ougandaise, prochain adversaire de l'Algérie pour le compte des éliminatoires de la CAN-2024 en Côte d'Ivoire, a choisi le stade de Japoma à Douala (Cameroun) pour accueillir les Verts lors de la rencontre qui les opposera le 18 juin pour le compte de la cinquième et avant dernière journée de ces qualifications.

La partie, dont le coup d'envoi a été fixé à 16h00, sera une simple formalité pour les Algériens qui ont déjà validé leur billet pour la messe footballistique continentale après avoir réalisé un carton plein au cours des quatre précédentes journées.

Cependant, en voulant "vexer" les Fennecs, l'adver-

saire a fini par les booster davantage pour aller chercher la victoire des terres camerounaises mêmes. Tout le monde sait d'ailleurs que le choix des Ougandais porté sur Japoma, après le refus de la CAF d'homologuer aucun stade de leur pays, était bien étudié par l'adversaire qui s'est référé à la dernière CAN ayant vu la sélection algérienne sortir de l'épreuve dès le premier tour dans ce même stade de "Japoma".

Un même "reflexe" qu'avaient eu aussi les Camerounais lorsqu'ils avaient donné la réplique à la bande à Djamel Belmadi en barrages aller des qualifications au Mondial-2022. Mais cette rencontre, qu'avait abrité ce même stade de Japoma à Douala a vu les camarades de Riyad Mahrez s'imposer, pour la première fois de l'histoire des Verts, au Cameroun face aux Lions indomptables.

Donc, ce stade pourrait être favorable aux joueurs algériens dans la mesure où, contrairement à l'Ouganda, ils

ont leurs repères. La seule chose qui pourrait inquiéter le sélectionneur national serait l'état de forme de ses joueurs, sachant que la plupart seront en vacances. D'ailleurs, il a révélé à ses proches qu'il n'a aucune objection d'aller jouer là-bas. La seule chose qui le dérange est que cela constituera une torture pour les joueurs, notamment durant le mois de juin. Belmadi trouve même des points positifs dans le choix de ce stade, puisque ce genre de rencontre va permettre à ses joueurs de découvrir, notamment les nouveaux, ce que c'est que de jouer un match en plein été sur le continent. Ce sera donc l'occasion de mettre tous les joueurs dans le bain. Ils vont découvrir, notamment les nouveaux, ce qui va les attendre lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue en Côte d'Ivoire, dont les conditions climatiques sont pratiquement les mêmes qu'au Cameroun.

Maintenant, c'est vrai que c'est le mois de juin, les

vacances pour les joueurs, mais il faut faire avec. La plupart des éléments se retrouvent au milieu de leur période de vacances. Ce sera difficile de trouver le moyen de les préparer dans des conditions extrêmes. Les joueurs vont avoir une idée sur ce qui les attend quelques mois plus tard en Côte d'Ivoire, à l'occasion de la CAN 2023, prévue au mois de janvier de l'année 2024.

Cependant, cette domiciliation chamboule quelque peu les plans de Belmadi, qui avait en tête de jouer un match amical. Prévue pour le 20 juin à 20h au stade 19-Mai 1956 d'Annaba, la joute amicale face à la sélection tunisienne risque d'être décalée, voire annulée. En effet, le match intervient 48 heures après la sortie face à l'Ouganda pour le compte des éliminatoires de la CAN 2023. La FAF devrait donc trouver une solution pour éventuellement décaler la rencontre amicale contre la Tunisie.

Hakim S.



LES PREMIERS MOTS DE BENNACER APRÈS AVOIR ÉTÉ OPÉRÉ AU GENOU :

« Je me battrais chaque jour pour revenir plus fort »

L'AC Milan a annoncé le forfait d'Ismaël Bennacer pour les six prochains mois de compétition, après que son milieu de terrain algérien a subi une arthroscopie du genou droit.

Touché au genou droit et sorti au bout d'un quart d'heure de jeu, mercredi, lors de la demi-finale aller de Ligue des champions entre les Rossoneri et l'Inter (0-2), Ismaël Bennacer ne rejouera plus avant la fin de l'année civile.

Le milieu de terrain de 25 ans a subi une arthroscopie du genou droit, consécutive à une lésion cartilagineuse, explique le club lombard dans un communiqué. Le joueur s'est fait opérer à Lyon par le docteur Bertrand Sonnery-Cottet, un chirurgien orthopédiste qui a la cote auprès des footballeurs et des sportifs en général. Nabil Fekir, Karim Benzema, Zlatan Ibrahimovic, Ansu Fati, Paul Pogba, Ada Hegerberg, Camille Lopez, Charles Ollivon ou encore Tessa Worley lui ont, entre autres, fait confiance durant leur carrière.

Après s'être fait opérer, avant-hier, de son genou gauche, le milieu de terrain de l'AC Milan, a tenu quand même à réagir à cette triste nouvelle en postant un message sur sa page officielle Facebook à



l'adresse de ses fans. Bennacer a remercié tous ceux qui l'ont soutenu en leur promettant de se battre chaque jour pour

revenir en force. «Bonjour à tous. L'opération de mon genou s'est très bien passée. Le chemin vers la convalescence commence aujourd'hui.

Il sera long, difficile, et me tiendra éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Mais je suis prêt à surmonter cette épreuve avec courage et détermination.

Je vais travailler dur, me battre chaque jour, pour revenir plus fort et être à nouveau en mesure de défendre les couleurs de mon club et de mon pays.

Merci à tous pour vos messages et la force que vous me donnez pour surmonter tout cela. Je vous tiendrai informés sur chaque étape de ma rééducation », a-t-il écrit.

À souligner que l'AC Milan n'a pas réussi à renverser la vapeur lors des demi-finales retour de la ligue des champions après s'être incliné, mardi soir, face au voisin l'Inter Milan (1-0). Les Milanais, qui ont également perdu leur titre de champion d'Italie, doivent cravacher dur pour valider leur billet pour la prochaine édition de la Ligue des champions vu qu'ils accusent un retard de quatre points sur une place qualificative à la prestigieuse compétition européenne inter-clubs.

H. S.

IL A PARTICIPÉ À SEPT DES HUIT DERNIERS MATCHS DE SON ÉQUIPE

Mandi retrouve le sourire à Villarreal

C'est la première fois depuis que le défenseur international, Aissa Mandi, a atterri à Villarreal, club évoluant dans la Liga espagnole, soit depuis l'été 2021, un sentiment collectif se dégage dans cette formation au sujet de ce joueur quant à la possibilité de devenir un élément essentiel dans l'arrière garde de l'équipe.

En tout cas, ce qu'il est en train de démontrer depuis quelque temps, plai de largement en sa faveur, et lui a permis aussi d'ouvrir une nouvelle page dans son aventure avec le sous-marin jaune. Même l'idée que faisaient les supporters du club sur Mandi a totalement changé par rapport à ce qui avait été le cas lors des précédents mois.

Tout cela est rendu possible grâce aux titularisations consécutives dont bénéficie l'ex-joueur du Real Bétis, également pensionnaire de la Liga, depuis quelques matchs. Son association à Pao Torres dans l'axe central de la défense semble bien fonctionner, au point où le joueur algérien donne l'impression de s'être débarrassé du doute qui le gagnait dans chacune de ses précédentes apparitions. Une attitude somme toute logique en raison de ses rares participations avec son équipe pendant près de deux saisons, alors qu'il était un titulaire à part entière là où il était passé.



PH: D.R.

Il faut dire qu'en enchaînant les titularisations, Mandi est en train tout simplement de monter en puissance d'une semaine à une autre. Il est clair que la présence de l'entraîneur Quique Setièn aux commandes techniques de Villarreal a énormément aidé le défenseur central des Fennecs à retrouver son meilleur niveau. Son retour dans l'onze de départ a aussi coïncidé avec une phase florissante que traversent les siens, lui qui a pris part à huit des neuf dernières rencontres de son club en Liga, permettant à augmenter son temps de jeu cette saison et qui dépassé les 2340

minutes, toutes compétitions confondues.

Il reste encore à Villarreal quatre matchs avant le tomber de rideau du championnat, que Mandi compte bien saisir pour rendre d'autres copies de meilleur ordre. Cela devrait lui permettre d'aborder la saison prochaine dans la peau d'un titulaire à part entière et soulagerait surtout l'entraîneur national, Djamel Belmadi, qui ne l'a jamais lâché en dépit de la situation compliquée que vivait l'ancien joueur du Stade de Reims avec sa formation espagnole.

Hakim S.

MC ORAN

Des nouveaux statuts pour la SSPA sans les anciens actionnaires

La cession de leurs actions par les membres de la société sportive du club professionnel du MC Oran (Ligue 1 de football) au profit du club amateur a été achevée "d'une manière définitive", permettant au notaire de publier, dans les prochaines heures, les nouveaux statuts de ladite société, ont annoncé, mercredi, les services de la wilaya qui a chapeauté l'opération. Il s'agit d'une première démarche précédant le passage du club oranais sous la bannière de la compagnie "Hyproc", spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, comme convenu dans les discussions entamées entre les responsables du MCO et leurs homologues de cette filiale de Sonatrach sous l'égide du wali

d'Oran. En perspective justement de ce passage, le commissaire aux comptes transmettra le bilan financier de la société sportive par actions (SSPA) du club phare de la capitale de l'Ouest à la direction d'Hyproc le 25 mai en cours, précise-t-on de même source. Dans la foulée, le tribunal d'Oran vient de désigner un "garde judiciaire" pour gérer les affaires de la nouvelle SSPA des "Hamraoua", qui aura pour mission également la supervision du transfert de la propriété de structure du club amateur à Hyproc, a encore informé la même source, qualifiant l'opération de "début d'une nouvelle ère au MCO". Le club oranais, dont le dernier titre remonte à l'année 1996 après avoir triomphé en Coupe d'Algérie, a traversé

plusieurs zones de turbulences, notamment depuis la création de sa SSPA en 2010, suite à l'adoption du mode professionnel dans le football national. Les interminables problèmes administratifs et financiers de la SSPA/MCO ont conduit le wali d'Oran, Saïd Sayoud, à enclencher un processus devant aboutir, avant la fin de cette saison sportive, à l'affiliation du club à la compagnie "Hyproc". Les Rouge et Blanc pointent à la huitième place au classement en compagnie du MC El Bayadh, avec 30 points chacun, mais ils comptent un match en moins. Les protégés de l'entraîneur Omar Belatoui rencontrent ce jeudi, la JS Kabylie dans le cadre de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

LNFA

Le WA Boufarik sanctionné de deux matchs à huis clos

Le WA Boufarik a écopé de deux matchs à huis clos dont un avec sursis et 60.000 DA d'amende pour utilisation des fumigènes et jet de projectiles sur le terrain avec dommage physique d'un joueur du RC Kouba en cours et en fin de partie, lors de la 27e journée du championnat de Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) mardi. Le WAB devra également payer une amende de 10.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe lors de la même rencontre (0-0) disputée vendredi dernier. De son côté, le RC Kouba est condamné à 10.000 DA d'amende pour l'utilisation des fumigènes dans les tribunes sans dommage physique par leur supporters. La commission de discipline de la LNFA a suspendu d'autre part le président de l'US Chaouia Yahi Tarek à 6 mois de suspension ferme de toute fonction officielle plus 35.000 DA d'amende pour comportement antisportif envers officiels de match à la mi-temps contre l'AS Khroub (1-0) pour le compte de la 27e journée du groupe Centre- Est. L'US Chaouia est également condamnée à 20.000 DA d'amende pour mauvaise organisation de la rencontre et 20.000 DA pour mauvais comportement des ramasseurs de balles et 10.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 28E J)

L'US Souf accède en Ligue 1 pour la première fois de son histoire

Historique: l'Union sportive de Souf, le club de la ville d'El Oued, monté des profondeurs des divisions inférieures en un temps record, a officiellement acté mardi une accession méritée en Ligue 1 de football en allant glaner les trois points qui lui manquaient à Skikda (2-0), alors que dans le bas du classement, l'US Chaouia a hypothéqué ses chances de maintien en s'inclinant face à l'USM Annaba (0-2) pour le compte de la 28e journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2. A la faveur de ce nouveau succès obtenu grâce aux buts de Balah (23e) et Loucif (90e), l'US Souf (60 pts) ne peut plus être rejointe en tête du classement, notamment après la défaite de son dauphin l'AS Khroub (50 pts), battu à domicile par l'E.Sour Ghozlane (0-2). Avec un bilan de 17 victoires, neuf (9) nuls et seulement deux (2) défaites, les joueurs de l'US Souf signent à cette occasion une deuxième accession consécutive après celle réussie la saison précédente de l'Inter-région à la Ligue 2. Une belle remontée pour un club jusque là peu connu du public et des "afficionados" du football. Cette 28e journée a également été marquée par la large victoire de l'USM Annaba (9e, 38 pts) devant l'US Chaouia (5-0). Cette nouvelle défaite des gars d'Oum el Bouaghi hypothèque leurs chances de maintien en Ligue 2, avec une place de premier relégable (33 points). En revanche, l'IRB Ouargla (13e, 37 pts) a réalisé une belle opération en s'imposant (4-0) devant l'AS Ain M'lila, qui occupe le même rang au classement, tout comme l'USM El Harrach (38 pts) qui s'est éloignée de la zone rouge en battant le MO Constantine (2-1). Dans un match important dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Menaël (9e, 38 pts) s'est imposée quant à elle en déplacement (2-1) devant le NRB Telegma (3e, 47 pts). Dans les rencontres de la journée, l'IB Khemis El Khechna a atomisé HAMRA Annaba (5-0), alors que le MC El-Eulma a battu le CA Batna (2-0). Cette 28e journée du groupe Centre-Est a été avancée en raison de la participation de l'AS Khroub aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, programmés dimanche 21 mai. La 28e journée du groupe Centre-Ouest se disputera samedi (15h00) avec plusieurs grosses affiches au programme dont le déplacement du leader, l'ES Mostaganem (1er, 61 pts) chez le MCB Oued Sly (5e, 45 pts), alors que son dauphin l'ES Ben Aknoun (60 pts) recevra le SC Mecheria (4e, 51 pts).

minutes, toutes compétitions confondues.

Résultats

IB Khemis El Khechna - HAMRA Annaba 5-0
JSM Skikda - US Souf 0-2
IRB Ouargla - AS Ain M'lila 4-0
MC El-Eulma - CA Batna 2-0
NRB Telegma - JS Bordj Menaël 1-2
USM El Harrach - MO Constantine 2-1
USM Annaba - US Chaouia 5-0
AS Khroub - E Sour Ghozlane 0-2

Classement :

	Pts	J
1). US Souf	60	28
2). AS Khroub	50	28
3). NRB Telegma	47	28
4). E Sour El Ghozlane	44	28
5). IBKE Khechna	41	28
6). MO Constantine	39	28
->. CA Batna	39	28
->. MC El Eulma	39	28
->. USM Annaba	38	28
->. USM El Harrach	38	28
->. JS Bordj Menaël	38	28
12). AS Ain M'lila	37	28
->. IRB Ouargla	37	28
14). US Chaouia	33	28
15). Hamra Annaba	16	28
16). JSM Skikda	12	28

LIGUE DES CHAMPIONS

L'Inter Milan ramène l'Italie en finale

L'Inter Milan, dernier club italien à avoir conquis la Ligue des champions en 2010, a de nouveau battu l'AC Milan (1-0), après le 2-0 de l'aller, pour ramener en finale le pays du calcio.

Rafael Leao, sur qui comptaient les Rossoneri pour renverser la situation, a peiné à trouver de l'espace face à des Nerazzurri compacts et disciplinés. Et Lautaro Martinez a frappé (74e) pour éteindre leurs derniers espoirs dans un match fermé et haché. L'Inter Milan sera évidemment l'outsider à Istanbul, le 10 juin, contre l'inoxydable Real Madrid aux 14 sacres (le record) ou l'affamé Manchester City en quête d'une première couronne. Mais les Nerazzurri, qui n'espéraient pas un tel parcours après avoir hérité en phase de poules du Bayern Munich et du FC Barcelone, essaieront d'y faire valoir leur caractère, qui a suffi contre les Rossoneri. Comme contre le FC Porto (1-0, 0-0) en huitième puis Benfica (2-0, 3-3) en quarts, l'Inter Milan a su gérer l'avantage de l'aller pour continuer à courir vers un possible quatrième sacre après ceux de 1964, 1965 et 2010. S'ils n'avaient pas les armes pour priver Naples du scudetto, les Nerazzurri peuvent finir la saison avec trois titres puisqu'ils joueront



aussi la finale de la Coupe d'Italie le 24 mai, contre la Fiorentina, après avoir déjà gagné la Supercoupe d'Italie en janvier, déjà contre l'AC Milan (3-0).

LEAO À CÔTÉ

Contre Milan, ils prennent une belle revanche après avoir chuté contre les Rossoneri en C1 lors de leurs deux précédentes confrontations, en 2003 et 2005. Un an après leur titre de champions d'Italie, Olivier Giroud, très discret, et ses partenaires terminent eux la saison le moral en berne, battus déjà quatre fois par l'Inter en autant de matches en 2023. "L'inter a mérité sur les deux matches, mais notre parcours a été fantastique" en C1, a préféré retenir l'ex-légende du grand Milan, Paolo Maldini, aujourd'hui dirigeant du club. Le retour tellement

attendu de Rafael Leao n'aura donc pas suffi à faire dérailler une Inter en pleine confiance, qui reste sur huit victoires consécutives. Le Portugais a longtemps cherché sa place, commençant par perdre un ballon et redescendant bas, même s'il a failli débloquer le match sur l'une de ses rares accélérations, conclue par un tir à côté (38e). Ce fut sans doute la meilleure occasion des Rossoneri avec celle manquée par Ibrahim Diaz, qui a frappé bien trop mollement sur un centre en retrait de Sandro Tonali, permettant à André Onana de se coucher tranquillement (11e).

TURPIN A BEAUCOUP SIFFLÉ

L'Inter, en place, a été globalement attentiste, bien décidée à "gérer" contrairement à ce qu'annonçait la

Lautaro Martinez savoure la qualification

La capitaine de l'Inter Milan, l'Argentin Lautaro Martinez, a estimé que la qualification en finale de la Ligue des champions d'Europe de football, mardi soir aux dépens du Milan AC, a été obtenue grâce au "grand travail" fourni par "un groupe uni". Dans une déclaration à Sky Sport à l'issue de la victoire 1-0 contre le Milan AC en demi-finale retour, Lautaro Martinez a indiqué "On a fait un grand travail, lors des deux matches. Ce qui compte, c'est le groupe. Je l'ai vécu au Mondial (avec l'Argentine, ndr), si tu as un groupe uni, que tout le monde va dans la même direction, tout est plus facile". "On a montré que l'Inter méritait de vivre ce type de soirées et d'arriver à ces moments qui sont tellement importants pour un joueur. Après avoir gagné le Mondial et avoir vécu ce qui est le maximum pour un joueur, je savais qu'on pouvait arriver en finale.

BAYERN MUNICH

Sadio Mané veut partir

Devant depuis son arrivée au Bayern Munich, Sadio Mané n'entre plus vraiment dans les plans du club allemand. Prêt à se battre pour sa place, le Sénégalais a pris une décision importante pour son avenir.

Une erreur de casting. Voici comment certains médias allemands qualifient le recrutement de Sadio Mané par le Bayern Munich. Pourtant, tout était réuni pour que le mariage fonctionne entre le géant bavarois et le Sénégalais étincelant sous le maillot de Liverpool. Prêt à relever un nouveau challenge après avoir réussi à conquérir l'Angleterre, l'attaquant avait été choisi par la direction munichoise pour mener le nouveau projet suite au départ de Robert Lewandowski. Après de bons débuts, cela s'est gâté.

Sadio Mané a été blessé et a man-

qué la Coupe du Monde et une bonne partie des matches du Bayern Munich. Julian Nagelsmann l'a moins utilisé à son retour. Malgré l'arrivée de Thomas Tuchel, la donne n'a pas vraiment changé pour lui. Remplacé dans l'esprit de TT, l'ancien de Liverpool n'a pas réussi à retrouver une place de titulaire.

Et pour ne rien arranger, il a frappé Leroy Sané dans les vestiaires après la défaite face à Manchester City en Champions League à l'Etihad Stadium.

UN DIVORCE AVEC LE BAYERN MUNICH CET ÉTÉ

Mané n'avait pas apprécié la façon dont son coéquipier lui avait parlé sur le terrain. Et si les deux joueurs, séparés par leurs coéquipiers, ont présenté leurs excuses, le Sénégalais a été suspendu un match par son club. Il a aussi

écopé d'une amende de plus de 300 000 euros. Malgré le discours de Tuchel qui affirmait avoir confiance en lui en public, le technicien allemand, qui n'est pas un grand fan du joueur, a ouvert la porte à son départ en coulisses.

Rapidement, les médias anglais ont évoqué un possible retour à Liverpool. Mais le Sénégalais a immédiatement exclu cela. Par la suite, Bild a révélé que Chelsea et Naples, qui voit en lui le possible successeur de Victor Osimhen, étaient aussi tentés. Malgré cela, la position du joueur avait été toujours été plus ou moins la même. En effet, il souhaitait continuer au Bayern Munich et s'y imposer. Mais la tendance est en train de s'inverser.

Sky Germany assure que Sadio Mané veut s'en aller cet été 2023, un an seulement après son arrivée. Le média alle-

FC BARCELONE

Fin de mission du directeur sportif Jordi Cruyff

La mission du directeur sportif du FC Barcelone, Jordi Cruyff prendra fin à la fin de la saison, au terme de son contrat, a annoncé mardi le club catalan récemment sacré champion d'Espagne de football. "Jordi Cruyff ne renouvellera pas son contrat à la fin de la saison, désireux de se lancer dans de nouveaux projets professionnels", a déclaré le Barça dans un communiqué, à propos de Cruyff, 49 ans, ancien joueur du club dont il avait porté le maillot pendant plusieurs saisons dans les années 1990. L'annonce du départ du Néerlandais, nommé en septembre 2021, intervient au lendemain de celle de Mateu Alemany, le directeur du football du club barcelonais, qui quittera le club le 1er juillet. Cruyff -- le fils de Johan Cruyff, lui aussi ancien joueur puis entraîneur du Barça -- et Alemany avaient été investis peu après la victoire de Joan Laporta lors de l'élection à la présidence du FC Barcelone en mars 2021, à l'époque où le club catalan était en pleine crise financière et institutionnelle.

MANCHESTER UNITED

Cinq joueurs poussés vers la sortie

Manchester United prépare la prochaine saison. Alors que les Red Devils ne sont pas encore assurés de disputer la Ligue des champions l'an prochain, la direction manucienne s'active en coulisses pour le mercato estival. Du point de vue des arrivées évidemment, mais également des départs. Si aucune sortie de grande envergure ne devrait avoir lieu, plusieurs joueurs moins influents au sein de l'effectif pourraient plier bagages.

Selon les informations de Manchester Evening News, cinq joueurs sont sur la sellette. Phil Jones et Axel Tuanzebe devraient faire partie des éléments libérés cet été. Deux hommes qui ont très peu joué avec United cette saison. Le milieu de terrain Ethan Galbraith, actuellement prêté à Salford (League Two, 4e division anglaise), a été informé qu'il serait aussi sur le marché à la fin de son contrat. Ondrej Mastny et Charlie Wellens sont également susceptibles de quitter le club.

mand confirme que Tuchel ne compte pas sur lui et que le joueur veut «fermer ce chapitre» et qu'il est un candidat au départ. «Il n'a pas d'avenir au Bayern.

MANÉ EST PRÊT À PARTIR

Les patrons du Bayern attendent également son départ car ils ne peuvent pas imaginer que Mané passe un an sur le banc du Bayern», précise d'ailleurs Sky Germany.

Il reste à savoir où il souhaite jouer à présent et surtout quel club sera prêt à le relancer, lui qui dispose d'un juteux salaire de plus de 20 millions d'euros par saison.

La publication allemande estime qu'il a de très fortes chances de retourner en Premier League. Le seul championnat qui peut assumer ses émoluements. Affaire à suivre donc...

CONSTANTINE. PROTECTION CIVILE

Caravane de prévention des feux de forêt

Une caravane de sensibilisation et de prévention des feux de forêt et de protection des récoltes agricoles a été lancée mardi dans la wilaya de Constantine à l'initiative de la direction locale de la Protection civile.

L'opération, dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune de Didouche-Mourad (nord de Constantine), est menée en coordination avec divers partenaires concernés, dont les services agricoles, les travaux publics, l'hydraulique, la conservation des forêts, la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et les assemblées populaires communales, a précisé à l'APS le responsable de la cellule de communication et de l'information au sein de la DPC, Abderrahmane Lagrâa. Des moyens humains et matériels importants, à savoir 14 agents dont 3 officiers, 3 camions anti-incendie, une ambulance et un véhicule de liaison ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement de cette opération prévue dans les 12 communes de la wilaya jusqu'au 21 juin prochain, a déclaré le même responsable.

Des conseils et des orientations autour de la prévention des incendies pouvaient affecter les cultures et les espaces forestiers seront prodigués au profit des agriculteurs et des habitants vivant à proximité des forêts, a-t-il indiqué, insistant particulièrement sur la nécessité, pour les agriculteurs, de disposer de réservoirs d'eau

OULED RAHMOUNE

Deux forages pour améliorer l'AEP bientôt mis en service

Deux (2) forages réalisés dans la région El Garrah relevant de la commune d'Ouled Rahmoune, à une vingtaine de kilomètre au sud de Constantine, seront mis en service "incessamment", a-t-on appris mardi, de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco). Les premiers essais précédant l'exploitation effective de ces deux infrastructures hydrauliques mobilisées pour une meilleure alimentation en eau potable AEP à Salah Derradji et Ouled Rahmoune, sont en cours sous la supervision des équipes techniques de la SEACO, a fait savoir la même source, précisant que ces forages seront mis en service "avant l'arrivée de la saison estivale". Le premier forage destiné à l'amélioration de l'AEP au profit des habitants de Salah Derradji est fort d'un débit de 110 litres/seconde, a précisé la même source mettant en avant son impact dans la prise en charge des préoccupations des habitants de la région matière d'AEP. Le second forage d'un débit d'environ 90 litres/seconde contribuera à l'amélioration de l'AEP pour les habitants de la région d'Ouled Rahmoune qui souffrent depuis des années d'une forte crise en matière d'alimentation en ce précieux liquide, selon la même source. La réalisation de ces deux infrastructures s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement visant à prendre en charge les préoccupations des habitants de la région sud de la wilaya s'agissant de l'amélioration de l'AEP, a souligné la même source.



et de procéder au contrôle technique des moissonneuses-batteuses avant la campagne de récolte.

Le plan 2023 de lutte contre les feux de forêt, qui a défini les sites forestiers "à risque" comme les forêts d'El Hedadj (commune d'Ibn Badis), de Draâ Naga (El

Khroub) et d'El Megharouel (Ibn Ziad), sera soutenu par des actions d'entretien des accotements des routes traversant les massifs forestiers, et de nettoyage des tranchées pare-feu situées sous les lignes de moyenne et de haute tension, a ajouté la même source.

MASCARA. HABITAT

Réception en vue de 450 logements promotionnels aidés

Le parc de logements de la wilaya de Mascara sera renforcé de 450 logements de type promotionnel aidé (LPA) à réceptionner durant le deuxième semestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi lors d'une visite d'inspection du wali Ammar Rouabhi de plusieurs projets d'habitat. Ce quota, qui entre dans le cadre du programme de logement promotionnel aidé (LPA) de la nouvelle formule 2018 et 2019 et qui est réparti entre les communes de Mascara, Aïn Fekan, Tighennif et Mohammadia, connaît un taux d'avancement "avancé, variant entre 70 à 94 % et sera livré durant le deuxième semestre de l'année en cours au plus tard", selon les explications fournies sur site par le

Directeur du logement de la wilaya, Kebbas Djillali. Il s'agit de plus de 2.800 logements promotionnels aidés (LPA) de la nouvelle formule, répartis entre les 20 communes de la wilaya, avec une cadence des travaux allant de 10 et 94 %, a précisé le même responsable.

Pour sa part, le wali Ammar Rouabhi a fait observer que les autorités de wilaya "ont exigé des entreprises chargées de la réalisation du programme de logements promotionnels aidés de livrer un quota considérable de logements de cette formule, avant la fin de l'année en cours". Le chef de l'exécutif de la wilaya a sommé ces entreprises de "renforcer les chantiers de réalisation des logements LPA au niveau de la wilaya en

moyens matériels et humains, dans le but d'accélérer la cadence des travaux, notamment ceux qui connaissent un retard". D'autre part, un quota de 150 logements publics locatifs (LPL) sera livré, prochainement, dans les communes de Hachem et Zelamta et ce, après l'achèvement des travaux de raccordement aux différents réseaux et d'aménagement extérieur, selon les explications du directeur de l'Office promotion et de gestion immobilière (OPGI) par intérim, Zahaf Mohamed. A la faveur de cette visite d'inspection, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation des logements LPA, au niveau des communes de Mascara, Tighennif, Hachem et Oued El Abtal.

MOSTAGANEM. PRODUITS MARAÎCHERS PROTÉGÉS

Production de près de 250.000 quintaux

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de près de 250.000 quintaux de différentes récoltes protégées (sous serres), a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA). La cheffe du service de régulation de la production et de l'appui technique, Aouicha Bouras, a souligné que la campagne de cueillette des récoltes protégées, notamment les tomates, piments doux et piquants, aubergines, concombres, haricots et courgettes, cible, cette saison, 1.220 hectares de superficies agricoles pour des prévisions de production de plus de 900.000 quintaux. Ainsi, 408 ha de produits maraîchers protégés ont été cueillis, jusqu'à la fin avril dernier, ce qui représente 33 % de la surface globale réservées aux cultures sous serres, avec une production de 242.000 qx et un rendement de 594 qx à l'hectare, a ajouté la même responsable. La récolte de tomates protégées

fait l'objet, à ce jour, d'un bon rendement estimé à 815 qx à l'hectare, après la cueillette de 182 ha (40 pc) et une production de 148.000 qx. Ces récoltes s'ajoutent aux produits maraîchers précoces qui ont commencé à affluer vers les marchés locaux et nationaux, ces dernières semaines, contribuant à garantir l'abondance et la stabilité des prix. Cette campagne a permis, à ce jour, la production de 252.000 qx de pomme de terre, choux, carottes, laitue, oignons verts, haricots, petits pois et autres, après la cueillette de 2.676 ha de superficies irriguées et non irriguées réservées à ces récoltes précoces. La wilaya de Mostaganem enregistre, ces dernières années, une croissance de la production de certains types de produits maraîchers, passant de 7,7 millions de qx par an à 11 millions de qx à la faveur des campagnes de plantation précoces, de saison, d'arrière saison irriguée ou non irriguées a-t-on signalé.

RELIZANE. RÉSEAU

D'ÉLECTRICITÉ

Raccordement de plus de 340 exploitations agricoles

Au total, 343 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité, depuis le lancement de cette opération en mars 2022, au niveau de la wilaya de Relizane, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (Sonelgaz) de Relizane. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de la communication au niveau de cette direction, Bachir Charfi, a indiqué que cette opération d'acheminement de l'électricité aux exploitations sus-indiquées a nécessité la réalisation de 137 km de réseau d'électricité et 139 transformateurs électriques à travers différentes zones de la wilaya. Il est également attendu la mise en service du raccordement de 41 exploitations agricoles dans les prochaines semaines, tandis que le raccordement à l'électricité de 96 autres exploitations est au stade de la programmation, selon la même source, qui a expliqué que cette opération devra contribuer au développement des zones rurales, à améliorer le cadre de vie des populations et au renforcement de la production agricole et, partant, le développement économique local et national. A signaler que les services de la Direction de Sonelgaz, en coordination avec la Direction des services agricoles de la wilaya, ont recensé, au total 480 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

MÉDÉA. ENVIRONNEMENT

Des projets pour la préservation du milieu naturel en cours de réalisation

Des projets du secteur de l'environnement destinés à préserver le milieu naturel contre différentes sources de pollution sont en cours de réalisation à Médéa, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'environnement et des énergies renouvelables. Affichant un taux d'exécution jugé "appréciable", ces projets devraient permettre, une fois opérationnels, de réduire les risques de pollution et de dégradation de l'environnement grâce aux solutions techniques qui seront mises en œuvre et garantissant un traitement approprié des tonnes de déchets produits localement, a fait savoir le directeur de l'environnement et des énergies renouvelables. M. Mustapha Rafei cite, à cet égard, le projet de la station de traitement du lixiviat implantée au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) de Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa. D'une capacité de 80 mètres cubes/jour, cette station va assurer le traitement du liquide résiduel issu de la décomposition des déchets ménagers stockés à travers plusieurs décharges contrôlées situées dans la partie sud de la wilaya, a-t-il expliqué. L'entrée en exploitation de cette station contribuera à limiter la pollution des nappes phréatiques et évitera la contamination des terres agricoles, a déclaré le même responsable, précisant que les procédures d'acquisition des équipements techniques sont en phase de "finalisation". Une unité de tri des déchets ménagers installée également à l'intérieur du CET de Ksar-el-Boukhari devrait être opérationnelle, au courant de cette année, a en outre indiqué Mustapha Rafei, assurant que celle-ci aura une capacité de traitement de dix tonnes/jour de déchets.

INONDATIONS EN ITALIE

Au moins huit morts

Des inondations causées par de fortes pluies en Emilie-Romagne, dans le centre-Nord de l'Italie, ont fait au moins huit morts et des milliers d'évacués, entraînant l'annulation du Grand Prix de Formule 1 prévu ce weekend dans la région.

"Malheureusement le nombre de victimes est monté à huit", a déclaré devant la presse Irene Priolo, vice-présidente de la région, tandis que le président Stefano Bonaccini a évoqué "plusieurs disparus". Les rues de nombreuses localités en plaine ont été submergées par les eaux après d'abondantes précipitations et beaucoup d'habitants se sont retrouvés piégés, contraints de se réfugier dans les étages ou sur les toits de leurs maisons, tandis que de nombreuses routes locales étaient impraticables. Selon le ministre de la Protection civile Nello Musumeci, 50.000 personnes sont privées d'électricité. "Si nous avions conçu un réseau de distribution de l'eau de pluie capable d'absorber 1.000 millimètres en 12 mois, nous devons penser maintenant à un système qui devra absorber 500 millimètres en 48 heures", a-t-il commenté.

"Rien ne sera plus comme avant car ce processus de tropicalisation qui monte de l'Afrique implique aussi l'Italie", a ajouté M. Musumeci. "Moi qui suis née ici, je n'ai jamais vu ça, cette fois-ci nous avons vraiment peur", a déclaré à l'AFP Simona Matassoni, propriétaire de l'hôtel Savio à Cesena, sur la côte adriatique, jointe par téléphone. Les services d'urgence ont évacué des milliers de personnes, secourant enfants et personnes âgées à dos d'homme, à bord de canots pneumatiques ou par hélicoptère. Dans la nuit de mardi à mercredi, des résidents des environs de la commune de Forlì, où la pre-



Ph. DR

mière victime a été retrouvée, fuyaient pieds nus, choqués, dans l'obscurité, avec de l'eau jusqu'à la poitrine, selon un photographe de l'AFP sur place. "C'est la fin du monde", a déploré le maire de Forlì, Gian Luca Zattini, sur Facebook.

LE GP DE FORMULE 1 ANNULÉ

"A la suite de discussions entre Formula One (...) les autorités compétentes, dont les ministres concernés (...) le président de la région Emilie-Romagne, le maire de la ville (...), la décision a été prise que le Grand Prix n'aura pas lieu à Imola", a annoncé le promoteur de la F1, Formula One, dans un communiqué. "C'est une décision responsable en raison de la situation que vivent les villes et villages de la région. Cela ne serait pas juste d'accroître la pression sur les autorités locales et les services d'intervention dans une période difficile", selon la même source.

"La situation est très critique, nous avons encore des heures difficiles devant nous", a prévenu dans une vidéo publiée sur sa page Facebook Matteo Gozzoli, maire de la petite ville de Cesenatico, sur la côte adriatique. La protection civile italienne a indiqué que 14 rivières étaient

sorties de leur lit entre mardi et mercredi et que 23 communes étaient inondées.

Elle a appelé sur Twitter à prendre des "précautions maximales", alors que les maires de la région exhortaient leurs concitoyens à se réfugier en altitude.

"Quelque 5.000 personnes ont été évacuées, mais ce nombre pourrait augmenter", a déclaré le ministre de la Protection civile Nello Musumeci à Radio 24. Les habitants "ne doivent aller dans des caves ou sous-sols sous aucun prétexte, et éviter les rez-de-chaussée si possible", a prévenu le maire de Cesena, Enzo Latuca, sur Facebook. La Première ministre italienne Giorgia Meloni a exprimé mercredi son soutien aux personnes affectées par les crues, assurant que le gouvernement était "prêt à intervenir avec l'aide nécessaire". L'Emilie-Romagne avait déjà été touchée il y a deux semaines par de fortes pluies qui avaient provoqué des inondations et des glissements de terrain faisant deux morts. Cette dépression qui frappe le plus durement l'Italie a également provoqué des inondations de l'autre côté de l'Adriatique, en Croatie et en Bosnie, sans faire de victimes pour le moment.

BRÉSIL

Bolsonaro entendu dans l'affaire de falsification des certificats de vaccins anti-Covid

L'ex-président brésilien Jair Bolsonaro a été entendu pendant plusieurs heures mardi par la Police fédérale à Brasília, où il a une nouvelle fois nié avoir été impliqué dans une affaire de falsification présumée de certificats de vaccination contre le Covid-19. Lors de sa déposition, qui a duré "environ trois heures", l'ex-dirigeant a, une fois encore, nié être impliqué dans une affaire présumée de certificats de vaccination contre le Covid qui auraient été établis à son nom, ceux de sa fille de 12 ans et de ses associés, a rapporté l'ancien secrétaire à la communication et actuel

conseiller de M. Bolsonaro, Fabio Wajngarten, sur Twitter. "Il a réaffirmé qu'il n'avait jamais été vacciné et qu'il n'était au courant d'aucun projet de falsification, d'insertion ou d'al-tération de son carnet de vaccination et de celui de sa fille", a ajouté M. Wajngarten. Les autorités enquêtent sur "un réseau criminel" soupçonné "d'introduire de fausses données de vaccination contre le Covid" dans les systèmes de santé publique "au profit de celui qui était alors président" et de ses proches collaborateurs, selon des documents officiels. L'objectif était de "contourner les restrictions sanitaires

imposées par le Brésil et les Etats-Unis", où M. Bolsonaro s'est rendu en octobre avec des membres de sa famille et des conseillers deux jours avant la fin de son mandat. Il a ensuite séjourné trois mois sur le territoire américain où le certificat de vaccination était encore obligatoire pour entrer dans le pays. Après la perquisition de son domicile, l'ancien président d'extrême droite (2019-2022), âgé de 68 ans, avait nié les accusations et blâmé les autorités d'essayer de "fabriquer un dossier" contre lui. "Je n'ai pas été vacciné, point final, je ne l'ai jamais nié", avait-il déclaré à la presse.

SANCTION HISTORIQUE CONTRE UN CHEF D'ÉTAT EN FRANCE

Nicolas Sarkozy condamné à trois ans de prison dont un an ferme

C'est la première fois dans l'histoire de la République française qu'un ancien chef de l'État est reconnu coupable en appel dans une affaire de corruption. Il s'agit de l'ex-locataire de l'Élysée, Nicolas Sarkozy qui a été condamné, hier, par la Cour d'appel de Paris, à trois ans de prison, dont un an ferme sous bracelet électronique à domicile, pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire des écoutes. C'est une sanction inédite pour un ancien chef de l'État. Nicolas Sarkozy a été reconnu coupable de ces deux délits, théoriquement passibles de dix ans de prison, dans l'affaire dite « Paul Bismuth ». Selon le verdict rendu, la peine de prison est assortie « de trois ans de privation des droits civils et civiques ». Nicolas Sarkozy est le premier ancien président condamné à de la prison ferme, son ancien mentor l'ex-président Jacques Chirac, qui s'était vu infliger en 2011 deux ans de prison avec sursis dans le dossier des emplois fictifs de la ville de Paris. Son avocat historique Thierry Herzog et l'ancien haut magistrat Gilbert Azibert ont été également reconnus coupables d'avoir noué un « pacte de corruption » avec Nicolas Sarkozy en 2014 et condamnés à la même peine. Peu après l'annonce du verdict, l'avocate de Nicolas Sarkozy, Jacqueline Laffont, a déclaré que son client, « comptait se pourvoir en cassation », indiquant que « nous allons former un pourvoi en cassation contre cette décision » sans manquer de déclarer que « cette décision me semble stupéfiante ».

R. I.

SOUDAN

L'ONU estime à plus de 3 milliards de dollars les besoins en aide

L'ONU estime à plus de 3 milliards de dollars les besoins en aide humanitaire et pour les réfugiés du Soudan où la crise humanitaire a été encore aggravée par de violents combats qui opposent depuis la mi-avril, l'armée régulière aux Forces de soutien rapide (FSR). Pour la seule aide humanitaire, l'ONU indique avoir besoin de 2,6 milliards de dollars, selon ses estimations révisées, là où l'organisation en demandait 1,75 milliard en décembre. Ces fonds devraient permettre aux agences en charge de l'aide humanitaire de traiter les quelque 18 millions de personnes les plus vulnérables dans le pays, selon Ramesh Rajasingham, responsable des Affaires humanitaires à l'ONU. Pour les réfugiés qui ont fui les combats, l'ONU demande 470,4 millions de dollars, ajoutant qu'elle s'attendait à voir jusqu'à 1,1 million de personnes quitter le Soudan cette année. "Aujourd'hui, 25 millions de personnes -- plus de la moitié de la population du Soudan -- a besoin d'aide humanitaire et de protection", a dit à la presse M. Rajasingham. Les combats entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, qui ont commencé le 15 avril, ont fait environ un des centaines de morts et un million de déplacés et de réfugiés au Soudan. Les combats ont aggravé la situation humanitaire dans le pays, où une personne sur trois dépendait déjà de l'aide humanitaire avant la guerre.

NIGERIA

Quatre morts dans l'attaque d'un convoi américain dans le sud-est

Des hommes armés ont attaqué un convoi américain mardi dans le sud-est du Nigeria, tuant quatre personnes non américaines et en kidnappant trois autres, ont indiqué des sources officielles concordantes. "Aucun citoyen américain n'était dans le convoi", a indiqué un porte-parole de la police nigérienne, Ikenga Tochukwu, ce qu'a confirmé John Kirby, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche. Les hommes armés "ont tué deux agents de la force mobile de la police et deux employés du consulat" américain avant d'incendier leur véhicule, selon M. Tochukwu. L'attaque a eu lieu mardi à 15H30 (14H30 GMT) dans le district d'Ogbaru, de l'Etat de l'Anambra, selon la police. Les forces de sécurité ont été déployées sur les lieux mais les hommes armés ont réussi à enlever deux agents de police et un chauffeur, a détaillé M. Tochukwu. Une "opération de sauvetage et de récupération" était en cours mardi dans la soirée, a-t-il ajouté dans un communiqué.

EVOCAION

WARDA EL DJAZAIRIA

Grande voix de l'Algérie combattante et indépendante

Avec un parcours exceptionnel de plus de 60 ans et une voix sublime et puissante qui a raisonné sur la scène algérienne et arabe, Warda El Djazairia a toujours représenté l'Algérie à travers des chansons célébrant le combat libérateur et l'indépendance.

Avec un répertoire riche de plus de 300 titres, Warda El Djazairia commence à chanter dès son jeune âge, dans les années 1950, en enregistrant sa première chanson "Toutes des Djamilia", un hymne au combat des femmes pour l'indépendance, à travers une de ses figures, la moudjahida Djamilia Bouhired. De son vrai nom Warda Ftouki, Warda El Djazairia naît le 22 juillet 1939 en France d'une mère libanaise et d'un père algérien, Mohamed Ftouki, originaire de Souk Ahras. La jeune Warda a fait ses débuts dans la chanson à Paris, sur la scène de l'établissement "Tam-Tam", propriété de son père, où elle a vu défiler de grands noms de la chanson orientale de l'époque comme Mohamed Abdelwahab, Sabah ou encore Farid El Atrache. La jeune Warda y donne alors sa voix au service du combat libérateur.

La découverte d'armes destinées au FLN (Front de libération nationale) a entraîné la fermeture de cet établissement, devenu un repère et un lieu de rencontre de la diaspora maghrébine et des militants de la cause algérienne. La famille de Warda fuit alors la France et s'installe au Liban, où elle continue de chanter son



pays, l'Algérie, en pleine guerre de libération, avant d'entamer une longue carrière artistique en Egypte puis en Orient. Warda continue de chanter l'amour, la joie et l'Algérie. Elle participe à l'opérette "El watan el akbara", composée par Mohamed Abdelwahab et associant des stars de la chanson arabe. Au début des années 1960, Warda met sa voix au service de la cause nationale en chantant "Nidaa edmir" (L'appel de la conscience), écrite par le poète algérien Salah Kherfi, chantée à l'occasion de la célébration du 6e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. En 1972, elle participe, sur invitation du défunt président Houari Boumediene, aux célébrations du 10e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en interprétant "Min ba'id", chanson en

hommage aux martyrs de la Révolution mais célébrant aussi ses retrouvailles avec sa patrie et ses compatriotes, après une longue absence. Avant sa disparition, Warda préparait un clip spécial pour célébrer le Cinquantenaire du recouvrement de l'Indépendance. Réalisé grâce au génie de Mounes Khemmar, "Ayam" qui verra le jour après le décès de la diva.

En plus de la chanson, Warda El Djazairia a marqué aussi de son empreinte le cinéma et la télévision en Egypte notamment dans "Amirate El Arab" (1963), "Sawt el hob" (1973), "El Oued el kabir", (1975) et "Awrak el ward" (1979) aux côtés de grands comédiens égyptiens. Warda El Djazairia s'éteint le 17 mai 2012, au Caire à l'âge de 72 ans. Son corps repose au cimetière El-Alia à Alger.

FESTIVAL DE CANNES

Quels représentants pour le cinéma africain ?

Toujours porté sur les stars hollywoodiennes et les grosses productions américaines, le Festival de Cannes réserve tout de même une place non négligeable au cinéma du continent africain, que ce soit dans ses différentes sélections (officielle, un certain regard), ou même au sein du jury.

Sélection officielle :
- **Banel et Adama de Ramata-Toulaye SY (Sénégal).**

La réalisatrice française d'origine sénégalaise réussit l'exploit d'être en sélection officielle et donc en lice pour la Palme d'or avec son premier long métrage, Banel et Adama. Le synopsis raconte l'histoire d'un jeune couple vivant "dans un petit village éloigné au Nord du Sénégal et du monde. Mais l'amour parfait qui les unit va être mis à rude épreuve par les conventions de la communauté." Le film, tourné en langue pulaar met en scène des acteurs professionnels et non professionnels. Les techniciens sont presque tous sénégalais. Le film concourt comme un film sénégalais, même si les coproducteurs sont aussi maliens et français. C'est d'ailleurs la première fois qu'un film sénégalais est sélectionné. Le film sera présenté dimanche 21 mai à Cannes et n'a pas encore de date de sortie. Ramata Toulaye-Sy a d'abord été scénariste. Elle a

notamment collaboré avec la réalisatrice turque Çağla Zencirci et le réalisateur français Guillaume Giovanetti pour leur film Sibel, en 2018.

- **Les filles d'Olfa de Kaouther Ben Hania (Tunisie).**

C'est une réalisatrice et scénariste tunisienne expérimentée qui foulera à nouveau les marches du Palais du festival. En effet, en 2017 Kaouther Ben Hania faisait partie de la sélection Un certain regard du festival de Cannes, pour son troisième long-métrage La Belle et la Meute. Les filles d'Olfa est un documentaire qui explore la vie d'une mère tunisienne, Olfa, et de ses 4 filles, dont les 2 aînées ont disparu. Pour combler l'absence de ces deux filles, la réalisatrice fait appel à des actrices professionnelles et mêle la fiction au documentaire dans un dispositif cinématographique unique. Kaouther Ben Hania a suivi des études à l'École des arts et du cinéma de Tunis et à la Fémis de Paris, avant de réaliser de nombreux longs métrages de fiction et des documentaires avec un regard affûté sur la société.

Un certain regard :

- **Augure de Baloji.**

Premier long métrage du musicien, poète, styliste et réalisateur belge d'origine congolaise Baloji, Augure raconte l'histoire de Koffi, considéré comme un sorcier (zabolo) et

chassé par sa mère. Il revient à Lubumbashi 15 ans après pour s'acquitter de sa dot, accompagné par sa future femme, Alice. L'intrigue explore le poids des croyances sur le destin de chacun à travers quatre personnages accusés d'être des sorciers et des sorcières, qui vont trouver le moyen de s'entraider pour sortir de leur assignation dans une Afrique fantasmagorique. Le film, tourné en RDC est une coproduction belge, néerlandaise, congolaise, sud-africaine, française et allemande et n'a pas encore de date de sortie. C'est le premier film de RDC à être sélectionné à Cannes.

Après une carrière de rappeur au sein du groupe belge Starflam et en solo avec 3 albums, Baloji a déjà entamé une nouvelle carrière de réalisateur avec des clips de certains de ses morceaux (Peau de chagrin - Bleu de nuit), mais aussi des courts métrages (Zombies) et des publicités. Ses réalisations sont empruntées de poésie et d'onirisme, ancrées sur le territoire africain. Il a également joué dans le film Binti de Frederike Migom, qui lui vaut une nomination pour le Magritte du Meilleur espoir masculin, en Belgique.

Goodbye Julia de Mohamed Kordofani (Soudan).

Le film réalisé par le Soudanais Mohamed Kordofani met

en scène Mona, une chanteuse nord-soudanaise à la retraite qui a provoqué la mort accidentelle d'un homme sud-soudanais. Elle cherche à se racheter en engageant sa veuve Julia, comme domestique, sans lui avouer son rôle. C'est le premier long métrage réalisé et écrit par Mohamed Kordofani, mais aussi le premier film soudanais à être sélectionné à Cannes.

Kordofani y aborde des événements ayant conduit au référendum de 2011 concernant l'indépendance du Soudan du sud, et les tensions entre les deux zones.

Jury

Rungano Nyoni est une cinéaste née en Zambie mais qui a grandi au Pays de Galles. Elle vit aujourd'hui à Lisbonne. Diplômée de l'University of Arts de Londres, elle a réalisé plusieurs courts métrages récompensés, notamment The List pour lequel elle a remporté un BAFTA Cymru, prix qui récompense le cinéma gallois, ou encore Listen (Kuuntele) qui remporte le prix du meilleur court métrage au Festival du film de Tribeca en 2015 et est nommé aux Oscars. Son premier long métrage, I'm not a witch est projeté à Cannes et reçoit le BAFTA du meilleur premier film en 2018. Elle termine en ce moment son prochain film, On becoming a Guinea fowl.

DJANET

Ouverture des Journées nationales de "Théâtre du Tassili"

Neuf troupes de théâtre, représentant plusieurs régions du pays, animent la 3ème édition des journées nationales de théâtre du Tassili, lancée lundi soir à Djanet, à l'initiative de l'association locale de promotion du patrimoine "Izelmane". Initiée en coordination avec le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi sous le thème "le théâtre, un moyen pour préserver le patrimoine", cette manifestation (15-19 mai), retenue au titre du programme culturel de cette association, prévoit une multitude d'activités, a indiqué le président de l'association, Tahar Bakkar. La présentation de neuf pièces théâtrales, l'organisation de trois ateliers de formation dans la mise en scène, les marionnettes et l'expression corporelle, en plus d'une conférence sur l'importance du théâtre dans la préservation du patrimoine, sont les principaux axes de ce riche programme, a fait savoir le même responsable. Approché par l'APS, le directeur général du TNA, Mohamed Yahyaoui a souligné la volonté du TNA, à accompagner et soutenir les jeunes talents à travers notamment ce genre de manifestation, appelant l'ensemble des acteurs de la scène culturelle à prendre en charge les talents en herbe afin de peaufiner leurs qualités artistiques, d'autant plus, a-t-il ajouté, que le public algérien savait apprécier les spectacles du 4e art. De son côté, la comédienne Rym Takoucht, invitée d'honneur de cette édition, a mis l'accent sur la nécessaire préservation du théâtre et son développement, notamment en milieu des jeunes. La cérémonie d'ouverture de ces journées s'est déroulée en présence d'un large public, notamment les familles, venu apprécier les spectacles entamés par une représentation de l'association théâtrale "Bouderga" de la wilaya d'El-Bayadh, qui a connu un franc succès auprès du public.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BHARAT

Le film documentaire algérien "Azetta" remporte trois prix

Le film documentaire algérien "Azetta" a remporté trois (3) prix dans la catégorie des films documentaires en clôture du Festival international du film de Bharat en Inde, a annoncé Djamel Bacha, réalisateur du film. Le film Azetta (The loom) du réalisateur et scénariste Djamel Bacha, a décroché le prix du meilleur film documentaire, le prix de la meilleure interprétation féminine, et celui de la meilleure direction de la photo, lors de ce festival international tenu en Inde du 10 au 12 mai courant. Réalisé en 2022, ce film documentaire aborde l'histoire du métier à tisser, une tradition jalousement gardée qui se transmet de mère en fille encore aujourd'hui. Le réalisateur Djamel Bacha et son équipe technique proposent une immersion dans le quotidien d'une artisane, qui incarne le rôle principal de ce documentaire.



**-HIPPODROME EMIR ABDELKADER- ZEMMOURI -
JEUDI 18 MAI 2023 - PRIX : ULFIE MERY - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ**

Un quinté fort bien conçu

On est très bien servi ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri, avec ce prix Ulfie Mery réservé pour chevaux demi-sang trotteur français n'ayant pas totalisé la somme de 166.000 dinars en gains et places depuis octobre passé, qui nous propose un superbe quinté du fait que mise à part Ami Pierrot et Victoire du Verger qui ne possèdent pratiquement que des chances très secondaires, tout le reste du peloton garde des chances intactes pour faire l'arrivée.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. IDEAL D'IVY. Record chrono 1.15. N'a pas couru depuis novembre 2022. Au cours de cette période, aucun résultat, par contre en 2021 il a réussi à se placer 7 fois sur 8 courses : candidat assez difficile à négliger.

2. FLORA'S SECRET. Elle vient après un long passage à vide de réussir une bonne troisième place, toujours au premier poteau. Elle peut récidiver.

3. COCOLUMPIN. Ce n'est pas un cheval de tous les jours d'autant que ses deux dernières sorties sont lamentables. Outsider lointain.

4. CHER AMI. Il peut comme beaucoup d'autres espérer une cinquième place.

5. BOUMBERTO DE PO. Sa course d'entrée après huit mois d'absence a été un succès, il mérite même de gagner l'épreuve. À suivre.

6. AMI PIERROT. Je trouve qu'il est encore une fois confronté à une tâche difficile.

7. AXARRO. Ce coursier est capable de renverser la vapeur d'autant qu'il est bien drivé. Méfiance, il peut faire mal.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
R.MEZIANI	1	IDEAL D'IVY (0)	N. HADDOUCHE	2400	N. HADDOUCHE
M. BENDJEKIDEL	2	FLORA'S SECRET	AL. BENDJEKIDEL	2400	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	3	COCOLUMPIN (0)	M. BENCHOUK	2400	C. SAFSAF
M. BENDJEKIDEL	4	CHER AMI	AM. BENDJEKIDEL	2400	PROPRIÉTAIRE
Y. HAMDANI	5	BOUMBERTO DE PO (0)	N. MEZIANI	2400	A. TIAR
LE PETIT HARAS	6	AMI PIERROT (0)	H. AGUENOU	2400	H. AGUENOU
L. BOUDJEMAA	7	AXARRO (0)	A. BENHABRIA	2400	B. SLIMI
B. SAFSAF	8	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	C. SAFSAF
M. BENDJEKIDEL	9	FUNKY FAMILY (0)	R. TARZOUT	2425	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUI	10	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2425	N. TARZOUT
O.ABBES/SA.FOUZER	11	CALYPSE DE GUEZ	A. BENAYAD	2425	R. FOUZER
M. BECHAIRIA	12	BEL CANTO DU MONT	S. FOUZER	2425	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	13	ATHOS DE BOISNEY	S. FILIRI	2425	S. FILIRI
T. CHABANE	14	VIPSOS DE GUEZ	A. SAHRAOUI	2425	MS. CHAABANE
B. BOUBAKRI	15	UGO DE LA MARCHÉ	ABM. BOUBAKRI	2425	ABM. BOUBAKRI

8. VICTOIRE DU VERGER. Tâche difficile.

9. FUNKY FAMILY. Cette jument possède de bonnes références, on ne peut la négliger

10. DRAGA D'ALOUATTE. Tâche difficile.

11. CALYPSE DE GUEZ. Elle peut faire partie des meilleurs prétendants aux places.

12. BEL CANTO DU MONT. Ce trotteur n'est plus à présenter. On ne peut lui faire un interdit pour une place.

13. ATHOS DE BOISNEY. Il peut intéresser les chasseurs de gros outsiders. Pourquoi pas.

14. VIPSOS DE GUEZ. Ce vieux cheval de 14 ans continue toujours à lutter. Outsider assez intéressant.

15. UGO DE LA MARCHÉ. C'est le plus

vieux du lot, 15 ans et encore pas de retraite. En tout cas il ne s'avoue pas encore battu. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. FUNKY FAMILY- 5. BOUMBERTO DE PO - 12. BEL CANTO DU MONT - 7. AXARRO- 15. UGO DE LA MARCHÉ

LES CHANCES

2. FLORA'S SECRET - 11. CALYPSE DE GUEZ

Arrestation en un temps record d'individus impliqués dans une affaire de meurtre à Jijel

Les éléments de la sûreté de wilaya de Jijel sont parvenus à arrêter trois (3) individus impliqués dans une affaire de meurtre prémédité, aux fins de vol, avec mutilation du corps d'un septuagénaire, dans la commune de Settara, a indiqué un communiqué publié mardi par ce corps constitué. Il est précisé dans le document de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, que les policiers "ont pu en un temps record élucider cette affaire de meurtre d'un homme de 79 ans". Le communiqué indique également que les policiers, informés de la présence du corps d'une personne dans une maison, se sont rendus sur les lieux où ils ont découvert le cadavre du septuagénaire, menotté et carbonisé. L'enquête, aussitôt diligentée avec l'utilisation de moyens modernes d'investigation, a été menée en un temps record pour aboutir à l'arrestation des personnes impliquées et à la détermination de leur identité.

Quatre morts et 153 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 153 autres ont été blessées dans 126 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile. Les éléments de la Protection civile des wilayas de Skikda et de Bordj Badji Mokhtar sont également intervenus pour l'extinction d'un incendie à Skikda ayant causé le décès d'une jeune femme de 20 ans et des brûlures de 1er degré à une autre personne. Le feu s'est déclaré dans une habitation illégale, sise au lieu-dit "le cimetière Chrétien", dans la commune d'El Harrouch, ajoute la même source. À noter, par ailleurs, l'intervention des secours de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à neuf (9) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles, à travers les wilayas d'Alger, Constantine, Batna et Blida.

Tizi-Ouzou : le principal suspect dans une affaire d'agression à main armée arrêté

Le principal suspect dans une affaire d'agression à main armée contre des automobilistes a été interpellé à Tizi-Ouzou par les forces de la Gendarmerie nationale, rapporte-t-on mardi dans un communiqué du Groupement territorial de ce corps de sécurité. L'interpellation du suspect répondant aux initiales de H, Ch. est intervenue après une enquête menée par les services de la brigade de Gendarmerie de Draâ El Mizan suite à des informations sur la présence d'individus armés qui agressaient des automobilistes sur le chemin de wilaya 128 reliant Boghni à Tizi-Ouzou, précise-t-on. Les investigations, menées dans le cadre de cette affaire, ont permis d'identifier les trois suspects et de déterminer les endroits qu'ils



fréquentaient, ajoute le communiqué du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Une patrouille constituée d'éléments de la brigade de Draâ El Mizan, appuyés par ceux

des brigades de Tizi Gheniff et Frikat, a effectué une descente dans un endroit de la forêt de Tamalt Ouzemour fréquenté par les trois suspects. Sur place les Gendarmes ont récupéré

une valise contenant deux pistolets automatiques, un fusil de chasse de fabrication artisanale calibre 16 mm, 10 cartouches du même calibre et un ruban adhésif utilisé pour ligoter les victimes, selon le document. La poursuite des investigations a abouti à l'arrestation du principal suspect, en son domicile, indique-t-on de même source, relevant que ses deux complices sont en fuite. Présenté devant les autorités judiciaires compétentes, le principal suspect a été placé en détention préventive pour "constitution d'une association de malfaiteurs qui prévoyait de commettre un délit avec usage d'armes", "détention d'armes de catégorie 5 et de leurs munitions sans autorisation des autorités compétentes".

Oran : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de hargha



Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et arrêté 9 passeurs, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue suite à des informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bethioua, selon lesquelles des individus s'apprêtaient à organiser des traversées clandestines par mer à partir des côtes de la wilaya. Les investigations menées par les mêmes services se sont soldées par l'arrestation de 9 individus, organisateurs de ces traversées, dont quatre individus repris de justice, ainsi que la saisie de deux camions utilisés dans le transport des embarcations et la tractation de véhicules et une embarcation de plaisance, ainsi qu'un véhicule utilitaire et un autre de tourisme, a fait savoir la même source. Dans le même cadre, une somme de 980.000 dinars, une boussole, un gilet de sauvetage, des téléphones mobiles, deux jumelles de vision de jour et 4 cartouches d'arme à feu ont également été saisis. Les suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, une fois l'enquête achevée, sous l'accusation de formation d'une bande de malfaiteurs, organisation d'émigration clandestine par mer et détention de munitions, selon la même source.

La qualité de l'air joue un rôle mineur dans la transmission du COVID-19

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a publié un rapport final confirmant et mettant à jour ses conclusions selon lesquelles la météorologie et la qualité de l'air jouent un rôle mineur dans la transmission du Covid-19. Les études des deux premières années et demie de la pandémie de COVID-19 montrent que "l'impact de la météorologie et de la qualité de l'air sur la transmission de la maladie était secondaire à l'impact des interventions non médicales, des campagnes de vaccination, des modifications de l'immunité et de la

dynamique comportementale. Il n'y a pas non plus de preuve que certaines conditions météorologiques (par exemple, des conditions chaudes et humides) excluent absolument la transmission". Plusieurs études montrent une association entre l'exposition aux polluants qui affectent la qualité de l'air et les effets graves de la Covid-19. Mais plus

d'informations sont nécessaires pour bien comprendre cette connexion, selon l'OMM. Bien que la météorologie et la qualité de l'air aient joué un rôle mineur par rapport à d'autres facteurs dans les premières années de la pandémie, le nombre d'infections et de décès dus au Covid-19 était si élevé que même des facteurs mineurs importaient. Pour cette rai-

son, il est essentiel, pour l'agence onusienne, que les chercheurs continuent d'étudier l'impact de la météorologie et de la qualité de l'air sur la pandémie de Covid-19. Le rôle de la météorologie et de la qualité de l'air reste "un domaine de recherche important qui permettra le développement de prévisions précises et d'interventions efficaces", ajoute la source.

Nigeria : plus de 30 morts dans des affrontements entre bergers et agriculteurs

Plus de 30 personnes ont été tuées au Nigeria dans des affrontements qui ont opposé des agriculteurs et des bergers dans des villages de l'Etat du Plateau, a indiqué mardi un responsable local. "L'incident a affecté plus de 30 personnes. Elles ont perdu leur vie", a indiqué Dan Manjang, commissaire à l'Information et à la Communication de cet Etat du centre du Nigeria. Les affrontements ont opposé "des bergers et des agriculteurs", a-t-il précisé. Les affrontements de mardi ont eu lieu "dans plusieurs villages" du district de Mangu, a précisé la police. "A environ 11H56 (10H56 GMT), nous avons reçu un appel d'urgence" faisant état d'hommes armés "tirant de manière sporadique", a déclaré un porte-parole de la police, Alfred Alabo, dans un communiqué.

MISE AUX POINGS

«Le chemin vers la convalescence commence aujourd'hui. Il sera long, difficile, et me tiendra éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Mais je suis prêt à surmonter cette épreuve avec courage et détermination»

Le milieu de terrain international algérien, Ismaël Bennacer opéré du genou droit et out six mois



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -
Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 18 mai 2023
19 °C / 13 °C

Dans la journée : Averses
Vent : 20 km/h
Humidité : 75%

Dans la nuit : Averses
Vent : 16 km/h
Humidité : 89%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 28 chaoual 1444

Dohr : 12h45
Assar : 16h34
Maghreb : 19h54
Ïcha : 21h28

Vendredi 29 chaoual 1444
Sobh : 03h54
Chourouk : 05h38

UN GROUPE PARLEMENTAIRE D'AMITIÉ ISRAËLO-MAROCAIN INSTALLÉ

Le Makhzen s'enfonce dans la normalisation

Le groupe d'amitié des parlementaires israélo-marocain vient d'être installé a indiqué la presse marocaine. Bien que la composante des parlementaires marocains reste à ce jour encore inconnue, des sources ont indiqué qu'elle est présidée par le député Noureddine El harrouchi, élu sur la liste de l'Union Constitutionnelle (UC).

C'est une véritable OPA lancée sur le pays, par des députés de sa majesté M6, qui donnent à l'entité sioniste l'occasion de bien s'y installer et de prévoir la création de colonies comme l'ont souhaité des députés de l'extrême-droite israélienne, actuellement au pouvoir grâce à une alliance avec le Likoud de Benjamin Netanyahu.

Au moment où les marocains manifestent contre la normalisation des relations avec l'entité sioniste et au moment où les parlementaires arabes et africains votent des résolutions et des motions dénonçant les crimes de l'entité sioniste et sa politique d'apartheid, les parlementaires marocains ne trou-

vent rien d'autre que de tendre la main vers les assassins des enfants de Gaza. Mais ce qui est une grosse arnaque et une grosse "fumisterie" du parlement marocain est la tentative d'une de ses composantes de se dédouaner aux yeux des électeurs marocains et de l'opinion publique mondiale.

Le Parti justice et développement de Benkirane et El othmani tente de prendre ses distances en rejoignant le front du refus qui continue de manifester contre le rapprochement avec l'Etat hébreu. Dans son article Maroc Hebdo indique que le groupe compte des députés de l'alliance du premier ministre Akhennouch qui regroupe les députés de l'Union constitutionnelle (UC) et du Mouvement démocratique et social.

Il précise que les autres membres sont Nadia Touhami du groupe du progrès et du socialisme du PPS, Abdelmajid Ben Kamra du groupe Haraki du Mouvement populaire, Tarik Kadiri du groupe Istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme du Parti de l'istiqlal, Abdellatif Zaim du groupe authenticité et modernité du PAM, El Mehdi El Alaoui du groupe socialiste-opposition ittihad de l'USFP, ainsi que deux députés indépendants en l'occurrence Raouf Abdellaoui Maan Chafika Lachraf.

Et curieusement, ce groupe ne compte aucun du Parti de la justice et de développement (PJD) qui avait avalisé les accords Abraham ou du Rassemblement national des indépendants (RNI), première formation politique dans le Royaume depuis les élections du 8 septembre 2021, et composante majeure

de la coalition gouvernementale, aux côtés du PAM et de l'Istiqlal. Allez savoir à quels calculs politiques répond ce jeu du « je cautionne mais je condamne ».

Il faut rappeler dans ce contexte que depuis le 10 décembre 2020 date du rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël rompues en 2000 après la deuxième Intifadha, le Maroc, par le truchement et le jeu malsain du Makhzen est en train de tomber comme un fruit mûr dans la paume de l'Etat hébreu.

Et depuis fort longtemps, l'idée de création d'un groupe d'amitié entre les parlementaires des deux pays a toujours existé. En 2021, le site Bladi net, citant le Jerusalem Post indiquait qu'une réunion par visioconférence avait discuté de cette éventualité. Les députés Mohaemed El Bakkouri et Abdelkrim El Hamss membres de la chambre des représentants avaient discuté et défini avec des députés de la Knesset, le cadre de ce groupe. Cette suggestion avait reçu la bénédiction de la Knesset présidée à l'époque par le député Yariv Levin.

Le visage hideux du Makhzen s'est révélé aujourd'hui dans toute sa laideur. Il s'agit de la trahison et la trahison au grand dam du peuple marocain qui continue de manifester son rejet de la cession de son pays aux colons israéliens.

Slimane B.

PLUS DE 135 KG D'OR SAISIS AU COURS DE L'OPÉRATION

Un vaste réseau de trafiquants d'or démantelé à Alger

Les éléments de la Sûreté nationale ont démantelé, cette semaine, un réseau criminel de trafiquants d'or, composé de 25 individus, dont deux femmes, et saisi pour plus de 330 milliards de centimes d'objets et de fonds, indique, hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Ces individus « sont impliqués dans un acte de sabotage de l'économie nationale et de blanchiment d'argent au moyen d'une activité de trafic illicite de métaux précieux, et la complicité d'agents publics », précise la même source. L'opération a été rendue possible, précise la même source, grâce à une exploitation « efficace » de renseignements sur cette affaire, et la mise en place d'un plan opérationnel bien ficelé ayant permis la saisie d'objets d'une valeur totale de 330 milliards et 744 millions de centimes. Les saisies consistent en une quantité d'or de plus de 135 kg, 180 kg d'argent dont 140 kg de matière première, lit-on dans le communiqué qui fait état en outre de la récupération de 5 milliards de centimes, 32.000 euros, et le gel de comptes bancaires affichant un solde de plus de 135 milliards de centimes ». Les investigations approfondies, l'extension de compétence et la perquisition du siège de la société et des domiciles des suspects ont permis d'identifier les membres du réseau, originaires des wilaya de Batna, Constantine, Biskra et Alger, et de mettre au jour le mode opératoire de ce réseau criminel. Le cerveau du réseau (59 ans) résidant à Ben Aknoun (Alger) recourt, d'après les explications de la Sûreté nationale, à l'importation de l'or en utilisant le registre de commerce de son entreprise tout en bénéficiant des facilitations accordées par la loi sur la monnaie et le crédit en matière d'acquisition des devises au taux bancaire. Le principal mis en cause "vendait l'or importé sur le marché noir pour ensuite verser les recettes sur son compte bancaire en utilisant des registres de commerce aux noms de membres de ce réseau avec la complaisance de deux fonctionnaires (2) d'une banque nationale". Les enquêteurs ont découvert, ajoute la même source, "l'ampleur des transactions et des mouvements financiers enregistrés sur le compte du principal mis en cause, qui dépassent 1100 milliards de centimes". Les mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République du Pôle économique et financier de Sidi M'hamed (Alger) pour "actes subversifs portant atteinte à l'économie nationale, contrebande, atteinte à l'économie nationale, fraude fiscale, blanchiment d'argent, détournement de biens issus de revenus criminels, crimes de corruption en vue de dissimuler et camoufler leur source illégale dans le cadre d'une association criminelle organisée transfrontalière".

R. S./APS

REVENTE DE VOITURES « FIAT » À DES PRIX ÉLEVÉS

L'Apoce met en garde

L'association algérienne de protection des consommateurs « Apoce » a mis en garde contre la revente de voitures neuves « FIAT » à des prix élevés. Indiquant dans une publication Facebook, que la « Fiat Tipo » se vend dans les showrooms à 313 millions, et atteint 367 millions sur le marché des voitures d'occasion. Affirmant que cette pratique est de la spéculation, précisant que la loi sur la lutte contre la spéculation illégale est très claire, et que chacun assume ses responsabilités.

S. O.

SOUS-RIRE

Un marocain président d'une organisation onusienne de lutte contre la drogue



IncubR anep

HALENGE ARAVAN AMP

ZIBAN START-UP

CONFERENCE-FORMATION-COMPETITION

18-20 MAY 2023

BISKRA

القرض الشعبي الجزائري CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

ELKANTARA

ONDA

BNA

بِسْكَرَة تَقْرَأْ 0541477334 biskra.reads07@gmail.com